



Fontenay-Saint-Père



Au fil des jours



BULLETIN MUNICIPAL N°48 - JANVIER 2019



S o m m a i r e

Edito	3	Périscolaire	15	Fête de la saint Denis	28
Conseils Municipaux	4	Centre de Loisirs Le Potager	15	Téléthon	29
Le Budget 2018	6	ADJ	16	La journée du patrimoine	30
Urbanisme	7	Les Chaparleurs	17	Blues sur Seine	30
Centenaire de l'armistice	8	Fontenay Amitiés	22	18 ^e Salon Artistique	30
Le recensement	9	La fontenoise	22	Marché Nocturne	31
Carnet	9	Les Jazzies	23	Commission embellissement	32
Avancement des projets	10	AS Fontenay-Saint-Père	23	L'église de Fontenay-Saint-Père	33
CCAS	12	APEF	24	Agenda 2019	36
Octobre rose	13	Propriétaires et Chasseurs	25	Infos	37
École	14	Championnats de France Cyclisme	26	Résultats lâcher de ballons	37
Périéducatif	15	Comité des fêtes	27	Adresses & Téléphones Utiles	40



Le Coq Gaulois, en page de couverture, représente un des symboles de la France dû à son panache, son caractère et son comportement de combattant. Symbole chrétien, il surmonte beaucoup de clochers d'église et du fait de sa vaillance, bon nombre de monuments aux morts dans nos villes et villages. À Fontenay-Saint-Père, sur notre monument aux morts ainsi que sur notre église, place du Moutier nous retrouvons sa présence traditionnelle.

Votre chat-reporter revient chaque année évoquer des évènements et nouveautés de notre village.

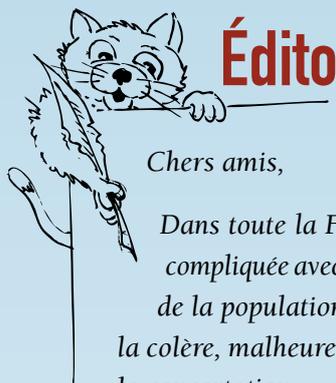
Observateur attentif et patient, je le suis... chat oblige ! mais témoin sensible aux aléas de la vie quotidienne, mon retour sur l'année écoulée se résume par 3 émotions : la fierté, la tristesse et l'espérance.

D'abord, la fierté d'être français au travers des évènements sportifs de 2018 comme la Coupe du monde de Football ou le championnat de France de Cyclisme dans lequel notre village s'est impliqué largement... Fier aussi des enfants de notre école, qui étaient là avec leur professeur lors de la commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Leur écoute attentive et leur participation à la cérémonie ont touché les nombreux Fontenaysiens présents et témoignent des valeurs humanistes qu'on a su leur inculquer. La Connaissance et la Mémoire de l'Histoire doivent permettre de tirer les leçons du passé pour que jamais ne se reproduise l'impensable.

Puis, la tristesse... face aux vols, dégradations, dépôts sauvages et autres incivilités constatés dans mon village et... pire encore quand le manque de respect prend le pas sur le dialogue... Mais surtout l'espérance en pensant aux gestes de solidarité et d'entraide de nos habitants tout au long de l'année. Espérance magnifiquement illustrée en fin d'année par l'illumination de l'immense sapin de Noël, offert à la commune.

Lumières de Noël offertes à tous, petits et grands, en signe de paix, de fraternité et de bienveillance.





Chers amis,

Dans toute la France, cette fin d'année a été très compliquée avec les revendications compréhensibles de la population lors des mouvements sociaux où la colère, malheureusement, a souvent pris le pas sur la concertation.

Ici même, dans notre village, l'irrespect, l'incivilité et, plus grave encore, la violence parfois ont affecté directement les élus et le personnel communal engagés au quotidien auprès de vous tous.

« Vivre à Fontenay-Saint-Père est une chance », ne l'oublions pas.

Mais, au-delà de ces faits, essayons de garder en tête les images positives et les temps forts de cette année, où le bien-vivre ensemble a une fois encore été au cœur de nos actions :

Avec le Centre Communal d'Action Sociale qui accompagne et aide les seniors à rester dans les meilleures conditions et le plus longtemps possible dans leur maison.

Avec la prise en charge des enfants dans le cadre toujours bienveillant du périscolaire, avec notre participation financière au voyage en classe de découverte en Auvergne et avec les mesures de préservation de notre école sans oublier le goûter de Noël où les différentes générations aiment à se rencontrer pour partager un beau moment ensemble.

Bien vivre ensemble le sport avec les Championnats de France de cyclisme sur route de passage à Fontenay-Saint-Père où nous avons œuvré pour montrer à la France une très belle image de notre village par la beauté de ses paysages et la qualité de son accueil.

Bien vivre ensemble la solidarité envers tous, avec les actions caritatives soutenues, comme notre participation au Téléthon où cette année de beaux records ont été battus mais aussi avec l'accueil et le soutien à l'association de la « Note Rose » pour ses actions de prévention et l'organisation du « Pétanqu'Tour ».

La convivialité de notre village est reconnue et valorisée par tous puisqu'elle a été mise particulièrement à l'honneur par le Parc Naturel Régional du Vexin Français avec « Les petits moments du Vexin » autour du marché nocturne.

Avec ces actions et bien d'autres encore, c'est ensemble que nous construisons le quotidien et l'avenir de notre si joli village.

Alors si nous ne devons garder qu'une image encourageante de cette année, n'oublions pas le bonheur et la joie brillant dans les yeux des enfants lors de l'illumination du sapin de Noël sur la place de la Mairie.

L'année 2019 sera une année riche d'événements où le Conseil Municipal restera encore au service de la commune avec le souci de conserver sa ruralité tout en préservant son cadre de vie avec un développement réaliste et adapté. Le tout dans l'écoute, la disponibilité et la transparence pour accompagner chacun.

Le Conseil Municipal et les Services Communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2019, qu'elle vous apporte toutes les joies et les bonheurs dans la tolérance et le partage.

C'est avec grand plaisir que je vous accueillerai avec l'ensemble de l'équipe communale le samedi 26 janvier 2019 à 10h30 pour fêter cette nouvelle année.

Thierry Jorel



Séance du 19 décembre 2017 (extrait)**Rythmes scolaires - Demande de rétablissement de la semaine de 4 jours**

Monsieur le Maire expose que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours. Il permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un EPCI et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine.

Monsieur le Maire propose que le conseil se prononce sur le rétablissement de la semaine de 4 jours, Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, Émet un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours.

Subvention pour voyage scolaire - Séjour**Pédagogique en Auvergne prévu au printemps 2018**

Monsieur le Maire présente le projet des classes de CE et CM d'organiser un séjour pédagogique sur le thème « nautisme et volcanisme en Auvergne » sur le centre « La Maison de la Monne » à OLLOIX (63) au printemps 2018 (du 17 au 22 juin 2018), d'une durée de 6 jours / 5 nuits. Ce centre est agréé par l'Éducation Nationale. Le coût global prévisionnel est de 19 336,80 € sur une base de 42 élèves (soit 460,40 €/élève)

Considérant le coût par élève, il est demandé à la Commune une subvention exceptionnelle pour la Caisse des Écoles pour financer une partie de cette sortie, afin de diminuer la participation financière des parents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de participer forfaitairement à ce séjour pédagogique prévu en juin 2018 en attribuant une subvention de 6 381,15 € à la Caisse des Écoles de Fontenay-Saint-Père, correspondant à 33 % du montant du séjour.

Autorisation de signature pour achat de parcelles

Monsieur le Maire rappelle les différentes formalités entreprises pour l'acquisition d'une partie de l'ancienne carrière située rue de l'Ancienne Mairie appartenant à Madame Lucienne PINARD épouse VAN DER HEYDEN et d'un terrain appartenant à Messieurs Gérard et Jean-Pierre BEGUIN permettant ainsi à la Commune de réaliser un bassin de rétention des eaux de ruissellements.

Le bornage et l'arpentage ont été réalisés par le Géomètre et il convient maintenant de prévoir la signature chez le notaire de l'acquisition de ces parcelles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires aux acquisitions suivantes :

- lot n°1 de la parcelle cadastrée section E n°157 pour une contenance de 2774 m² appartenant à Madame Lucienne PINARD épouse VAN DER HEYDEN

- la parcelle cadastrée section E n°158 pour une contenance de 777 m² appartenant à Messieurs Gérard et Jean-Pierre BEGUIN

Vidéo-protection au Terrain Communal

Monsieur le Maire rappelle que suite aux nombreux actes de vandalisme et autres dégradations sur le terrain communal, soit aux vestiaires, soit aux tennis... il est envisagé d'installer un système de vidéo-protection pour surveiller tout le site du terrain communal. Le projet est estimé à 4 604,00 € HT soit 5 524,80 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Adopte le projet d'installer un système de vidéo-protection sur le terrain communal situé rue Meulan.

Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les demandes d'autorisations et les mesures nécessaires à l'installation d'un système de vidéo-protection.

Sollicite la subvention maximale susceptible d'être attribuée pour la réalisation de ce projet auprès de la Préfecture des Yvelines.

Séance du 30 janvier 2018 (extrait)**Approbation du Plan Local d'Urbanisme - PLU**

CONSIDÉRANT que depuis le 1^{er} janvier 2016, Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise est compétente en matière de plan local d'urbanisme,

CONSIDÉRANT que conformément à l'article L5211-57 du code général des collectivités territoriales, les décisions du conseil d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont les effets ne concernent qu'une seule des communes membres ne peuvent être prises qu'après avis du conseil municipal de cette commune,

CONSIDÉRANT que le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à l'issue de l'enquête publique,

CONSIDÉRANT que le projet de PLU a été modifié suite à l'enquête publique pour prendre en compte les avis émis par les Personnes Publiques Associées et certaines remarques du public,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, ARTICLE 1 : DONNE UN AVIS FAVORABLE sur le projet de PLU.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État.

Demande de subvention pour l'aménagement d'arrêts de transports en commun ou pour des travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires et ceux fréquentés par des jeunes**Le conseil Municipal, à l'unanimité,**

1 - Décide de solliciter du Conseil Départemental des Yvelines, pour l'année 2018, une subvention pour l'aménagement d'aires d'arrêt de transports en commun ou pour des travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires ou ceux fréquentés par des jeunes.

2 - Description des travaux :

Création de deux zones de rencontre permettant une piétonnisation partielle au titre de la sécurité routière avec la mise en place d'une signalisation verticale et horizontale :

1. zone de rencontre aux abords de l'école - Zone Mairie-Ecole dite « zone de rencontre du Moucel »

2. zone de rencontre aux abords des arrêts bus scolaire autour de l'église - Zone Église dite « zone de rencontre du Moutier »

Coût des travaux :

Le coût des travaux s'élève à la somme de :

- 2 309,85 € HT
- 2 771,82 € TTC

3 - S'engage à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susvisés figurant dans le dossier technique annexé à la présente délibération et conformes à l'objet du programme.

4 - S'engage à financer la part des travaux restant à sa charge.

Séance du 10 avril 2018 (extrait)**Vote des taux d'imposition 2018**

Monsieur le Maire expose qu'afin d'équilibrer le budget primitif 2018, il convient de voter les taux d'imposition pour obtenir le produit fiscal attendu.

Monsieur le Maire indique que la commission des finances a proposé dans le cadre de l'étude du budget 2018, de ne pas augmenter les taux communaux sur les taxes locales, désormais au nombre de trois (Taxe d'Habitation (TH), Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) et Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB)).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de voter les taux d'imposition 2018 en appliquant à chaque taux de référence 2017 un coefficient de variation proportionnellement de 1,000000.

C'est-à-dire sans augmentation des taux de référence.

Taxe d'habitation :

7,17 % X 1,000000 = 7,17 %

2 232 000 X 7,17 % = 160 034

Taxe Foncier bâti :

15,65 % X 1,000000 = 15,65 %

1 409 000 X 15,65 % = 220 509

Taxe Foncier non bâti :

66,84 % X 1,000000 = 66,84 %

45 000 X 66,84 % = 30 078

Produit attendu 410 621**Budget Primitif 2018****Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

Section de Fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 362 585,32 €

Vote par chapitre la section de fonctionnement du Budget Primitif 2018 tant en dépenses qu'en recettes.

Section d'Investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 649 417,24 €

Vote par chapitre et par opérations d'équipement la section d'investissement du Budget Primitif 2018 tant en dépenses qu'en recettes.

Séance du 15 mai 2018 (extrait)**Règlement Intérieur de la Cantine Communale et du Périscolaire**

Considérant que l'inspection académique des Yvelines autorise à partir de la rentrée 2018, une organisation du temps scolaire sur quatre journées de classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Considérant que les horaires scolaires seront modifiés à partir de la rentrée scolaire 2018.

Considérant qu'il n'y aura plus classe le mercredi matin.

Considérant qu'il n'y aura plus les activités péri-éducatives le vendredi de 15 h 00 à 16 h 30.

Il convient de modifier le règlement intérieur de la cantine communale et le règlement intérieur du périscolaire à partir de la rentrée scolaire 2018.

Monsieur le Maire présente les modifications apportées au règlement intérieur de la cantine communale et au règlement intérieur du périscolaire qui a pour but de fixer les règles de tout le périscolaire, c'est-à-dire :

- de la garderie matinale
- de la garderie post-scolaire
- de l'étude surveillée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les modifications apportées :

- au règlement intérieur de la cantine communale
- au règlement intérieur du périscolaire.

Dit que ces règlements seront applicables à partir de la rentrée des classes de septembre 2018.

Tarifs cantine et périscolaire**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Décide de fixer les tarifs suivants :

- 4,30 € le repas cantine / enfant
- 4,75 € la garderie post-scolaire / enfant
- 2,30 € la garderie matinale / enfant

Décide de fixer un tarif dégressif pour les familles de 3 enfants et plus scolarisés en même temps à l'école de Fontenay-Saint-Père

- 4,00 € le repas cantine / enfant
- 4,43 € la garderie post-scolaire / enfant
- 2,14 € la garderie matinale / enfant

Décide de fixer un tarif pour les retardés en garderie post-scolaire

- 9,50 € / enfant et par tranche de 15 minutes.

Dit que ces sommes seront recouvrées sur la régie périscolaire et que ces tarifs seront applicables dès la rentrée scolaire de septembre 2018.

Construction d'un mémorial de la libération du vexin

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Décide de construire un mémorial de la libération du Vexin en mémoire des victimes de la bataille du Vexin.

Accepte le don proposé par l'association « Vexin Histoire Vivante » pour financer en partie ce mémorial.

Dit que ce mémorial sera édifié sur un terrain communal relevant du domaine privé de la commune cadastré section C n°255 d'une superficie de 327 m² lieudit « Montgison » situé à l'angle de la RD 913 et la Rue de Meulan.

Souhaite que l'édification de ce mémorial soit achevée en même temps que le projet de parcours de la libération du Vexin prévu en 2019 pour commémorer les 75 ans de la libération.

Séance du 2 octobre 2018 (extrait)

Enquête Publique - Le Conseil Municipal de Fontenay-Saint-Père réaffirme son opposition au projet de carrière cémentière

Le Conseil municipal de Fontenay-Saint-Père réaffirme son opposition au projet de carrière cémentière

Aujourd'hui, la société Calcia-HeidelbergCement a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale et un permis exclusif de carrière pour exploiter pendant 30 ans une carrière cémentière sur 104 hectares à Brueil-en-Vexin.

Un projet dont les communes voisines n'ont pas été informées puisqu'il a été élaboré conjointement par les services de l'État et la société Calcia, loin des habitants, loin des élus qui n'ont pu s'exprimer que lors d'une enquête publique visant à rendre compatible les PLU des communes de Brueil-en-Vexin et Guitrancourt avec le projet de l'entreprise.

Au préalable, le Préfet des Yvelines a qualifié de « Projet d'Intérêt Général » le projet d'exploitation du gisement sur la commune. Le PLG devait emporter la mise en compatibilité forcée des documents d'urbanisme dépassant même les limites de la zone 109 (qui fait pourtant 550 hectares).

Une position claire, partagée par les élus et les habitants de la commune.

Depuis l'origine, le Conseil municipal de Fontenay-Saint-Père s'oppose à la volonté de Calcia d'implanter une zone d'extraction de plus de 550 hectares dont plus de 100 hectares sur le territoire de Brueil-en-Vexin. Cette opposition est aujourd'hui très largement partagée par de nombreux élus du Parc naturel régional du Vexin et de la Vallée de la Seine.

Outre le fait que ce dossier n'a jamais été élaboré dans la concertation, l'opposition des élus est fondée sur des inquiétudes fortes exprimées par les associations de protection de l'environnement, par le Parc Naturel Régional du Vexin Français, par les habitants de la zone 109 et par les habitants des communes avoisinantes.

Inquiétudes sur les ressources en eau

Le bassin versant de la Montcient est un écosystème fragile, très important à plusieurs titres, non seulement pour les villages riverains, mais pour la région. Au-dessus de Fontenay-Saint-Père, comme tout le long des 11 km du cours d'eau, le plateau calcaire en pente douce joue un rôle de filtre naturel.

En deux points, la Montcient offre des captages d'eau potable :

■ À sa source, le captage de Sailly et le forage de Drocourt couplés, fournissent plus de 3 000 habitants des communes d'Aincourt, St-Cyr, Fontenay-St-Père, Sailly et Brueil-en-Vexin. Ce secteur serait directement affecté par la deuxième phase d'exploitation (prévue par l'industriel sur une centaine d'hectares à Sailly).

■ En aval, sur les communes de Meulan-en-Yvelines, Gaillon-sur-Montcient et Hardricourt, 4 forages alimentent les 65 000 habitants de Meulan-en-Yvelines, Les Mureaux, Vaux-sur-Seine, Evécquemont, Mézy-sur-Seine, Hardricourt, Juziers et même un quartier de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Plusieurs études ont mis en évidence le fait que « Ce sont les bassins versants des deux cours d'eau (la Montcient et l'Aubette) dans leur ensemble qui alimentent les forages ». Un constat mentionné dans l'étude hydrologique jointe au dossier de l'enquête publique

portant sur ces forages.

■ Sur tous leurs cours, la Montcient et l'Aubette ont été retenues pour le premier contrat trame verte trame bleue d'Ile de France. Un contrat qui s'est fixé pour objectif d'assurer une bonne qualité de l'eau et des continuités écologiques des zones humides.

■ Le projet prévoit une exploitation jusqu'à 1 mètre au-dessus du niveau d'étiage de la nappe, ce qui génère un risque considérable sur la ressource en eau.

Inquiétudes sur l'emploi et l'activité touristique.

Le projet de carrière, par son impact dévastateur sur les paysages (le site est visible jusqu'à 15 km) risque d'avoir un effet dissuasif sur l'activité actuelle et future et sur les emplois dans toute cette partie sud du Parc naturel régional du Vexin français. Si la société Calcia justifie son projet par le maintien d'une centaine d'emplois dans sa cimenterie de Gargenville, qui peut dire ce que vont devenir les 250 salariés des entreprises de Brueil-en-Vexin, Sailly, Fontenay-Saint-Père ? Quel avenir pour ces entreprises agricoles, du tourisme, du loisir qui ont fait le pari de créer et de développer leur activité dans ce secteur protégé du PNR ?

Que vont devenir tous les projets individuels des habitants liés au développement économique de proximité : les services, les métiers d'artisanat ou produits de terroir, les emplois liés au développement résidentiel avec les métiers du bâtiment et les métiers dédiés à l'enfance, à l'aide à la personne.

Comment des villages situés à moins de 400 mètres d'une carrière pourraient-ils demain attirer des résidents alors que nous constatons aujourd'hui un engouement pour les nouveaux emplois qualifiés « d'avenir » dans le télétravail, le tourisme, les filières vertes, les circuits courts ?

Inquiétudes pour les espaces naturels et les terres agricoles

Si au siècle dernier il pouvait sembler anodin de sacrifier à la recherche de calcaire une zone de 550 hectares de terres agricoles, il nous paraît illogique de maintenir ce point de vue aujourd'hui. En effet dans l'élaboration de tous les documents d'urbanisme de la commune comme dans ceux de la Communauté Urbaine, les élus ont veillé à maintenir et protéger les espaces naturels en

■ Respectant les objectifs du Schéma de développement régional de la région Ile-de-France et de la loi Grenelle sur la limitation de la « consommation des terres agricoles » estimée aujourd'hui à près de 1 800 hectares par an.

■ Tenant compte du fait que ces espaces qui comprennent notamment les terres agricoles, résultent de multiples interactions entre le sol, le climat et la flore et la faune, connues et inconnues. N'est-ce pas pour ces raisons qu'ils ont été au cœur des débats de la conférence internationale sur le climat de 2015 où il a été rappelé qu'ils assurent « des fonctions essentielles en fournissant plus de 97 % de l'alimentation calorique de l'humanité et stockent 3 fois plus de carbone que l'atmosphère.

Les spécialistes sont unanimes pour dire que les terres du plateau qui domine la Montcient sont d'excellente qualité. Ces mêmes spécialistes estiment que même si l'industriel prétend rendre une partie des terres aux agriculteurs au bout de dix, quinze ou trente ans, elles auront perdu leur fertilité et leur richesse.

Enfin, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise qui fédère un grand nombre de nos communes vient de réaffirmer sa volonté de « préserver et de valoriser le patrimoine naturel et bâti comme élément structurant du paysage ». Dans ses premières ébauches, le PLUi précise la volonté des élus de préserver les plateaux agricoles du Vexin.

Inquiétude sur le devenir des paysages et la qualité de vie des habitants

Creuser jusqu'à 40 mètres de profondeur et déplacer plus de 3 millions de m³ de terre aura forcément des conséquences visuelles dramatiques sur le paysage agricole et le massif boisé qui le borde. Au-delà des aspects visuels, Calcia n'a jamais apporté de réponse aux craintes exprimées par les riverains : poussières, bruits, explosions, vibrations et l'ésotérisme des études contenues dans le dossier ne saurait en rien les rassurer.

Il en est de même pour la finalité du projet « alimenter l'usine de Gargenville ».

Régulièrement, les services de la Préfecture informent les habitants des risques de dépassement des seuils d'alerte et d'épisodes de pollution. Même si la cimenterie de Gargenville créée en 1921 n'est pas la seule responsable de la pollution de l'air respiré par les habitants de nos communes, nous savons tous que la production de ciment est une des activités les plus polluantes de la planète. À titre d'exemple la cimenterie de Gargenville émet dans l'atmosphère 1 000 tonnes de CO₂/jour, des oxydes d'azote, des particules fines PM10, PM2.5... tout cela dans une zone classée par le Préfet de Région en « zone sensible » du point de vue de la mauvaise qualité de l'air. Cet enjeu de santé publique nous conduit aussi à nous interroger : peut-on, d'un côté déplorer que l'air d'un territoire soit anormalement pollué, qu'il faut y restreindre l'implantation d'installations ajoutant de la pollution à celle existante, et de l'autre, maintenir pour des décennies, un des principaux pollueurs identifiés. . .

Ce projet, dont même la logique industrielle est contestée et qui est le prolongement de décisions prises il y a près d'un quart de siècle, nous paraît aujourd'hui inutile, risqué, et dangereux, pour les habitants de nos communes et l'avenir de leurs enfants. Il porte en lui les pires menaces sur la qualité de l'eau, de l'air, sur nos emplois, sur la préservation de la biodiversité, de nos espaces agricoles et sensibles. . .

Nos responsabilités d'élus nous conduisent à nous opposer à ce projet industriel et à faire part de nos craintes de voir se dégrader d'une manière irréversible, la qualité de vie des habitants et de leurs familles, pour 2 à 3 générations. Le principe élémentaire de précaution doit aboutir à l'abandon définitif de ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Donne un avis défavorable sur la demande de permis exclusif de carrière et la demande d'autorisation environnementale unique présentées par la Société des Ciments Calcia.

Création d'une sépulture

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de créer une sépulture afin d'inhumer dignement les ossements de ces défunts avec une inscription sur une stèle ou plaque prévue à cet effet.

Décide de mandater une entreprise de Pompes Funèbres pour réaliser cette sépulture.

Dit que les dépenses liées à cette réalisation seront imputées sur le budget communal.

Tarifs des concessions et des cases de columbarium au cimetière

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Fixe les tarifs suivants :

Concessions cimetière :

Pour une durée de 30 ans	250 €
Pour une durée de 50 ans	400 €

Columbarium :

Pour une durée de 20 ans 450 € pour une case de deux places (tarif inchangé)

Tarifs en vigueur dès le 3 octobre 2018.

Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football - Fonds d'Aide au Football Amateur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de réaliser les travaux d'installation d'un abri de touche et de la remise en état du terrain ainsi que des vestiaires sportifs, du terrain de football situé route de Meulan à Fontenay-Saint-Père (78440). Décide de solliciter une subvention auprès de la Fédération Française de Football (F.F.F.) par l'intermédiaire de la Ligue du Football Amateur (L.F.A.) dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur.

Dit que les travaux ne commenceront pas avant l'attribution de subvention.

Dit que le financement sera prévu au Budget Primitif 2019.

Retrouvez l'intégralité des CR sur le site internet de la commune

Le Budget 2018

R

Impôts, taxes et atténuation de charges: **579 153 €**
Sans augmentation de la part communale de l'imposition.

E

Produits des services: **103 200 €**
Principalement le périscolaire et la location de la Maison C. Delorme - Redevances des concessionnaires.

C

Dotations et subventions: **88 076 €**
Moins 44,4 % depuis 2012 et moins 6,5 % en 2018.

E

Subventions sur investissements et remboursement de la TVA: **100 975 €**
Subvention sur des actions et travaux engagés: Remboursement de la TVA 2016.

T

T

Virement de la section fonctionnement: **505 316 €**

E

S

Provision d'investissement 2018: **635 282 €**

2 012 002 €

Fonctionnement administratif: **385 400 €**
Indemnités, salaires, charges...

D

Subventions & manifestations: **49 730 €**

É

Intercommunalité: **106 500 €**
Versement à la CU - GPS&O.

P

Autres charges de gestion courante: **312 500 €**
Prestation de service, entretien, énergie...

E

Remboursement d'emprunts: **18 338 €**

N

Virement à la section investissement: **505 316 €**
Excédent de fonctionnement.

S

Investissement: **634 218 €**
Affectation pour investissement prévisionnel et provision: Embellissement, Création de parking, accessibilité, aménagement place de la Mairie, ruissellement, entretien de l'église et rénovation de la sacristie, aménagement du parc du clos des Tilleuls...

S

Maintien des objectifs du Conseil Municipal avec:

- Une gestion sérieuse et des recherches d'optimisations constantes des coûts de fonctionnement.
- Une politique d'investissements mesurés et planifiés sur le mandat.
- Aucune augmentation de l'impôt.

Urbanisme

Déclarations préalables accordées sur la Commune 2018

- Madame Lucienne VAN-DER-HEYDEN, Chemin de l'Ancienne Mairie et Chemin de la Glisière : Division parcellaire
- Monsieur Pascal MOUSSARD, 2, rue Léon Andrieux : Construction abri agricole
- Monsieur Nordine LASRI, 3, rue de Follainville : Arasement et ouverture mur existant, création portail et portillon
- Madame Colette ITHEN, 1, rue de la Poste : Reconstruction mur effondré
- Monsieur Christian GAVOILLE, 10 rue de la Mairie : Réhabilitation abri jardin
- Monsieur Philippe GOUPIL, 5, Impasse de la Grande Vallée : Ouvertures fenêtres, rénovation toiture, création escalier
- Monsieur Emmanuel LEGRAND, 1, Place du Mou-tier : Rénovation mur
- Monsieur Bernard MUGUET, 2, rue des Foyaux : Piochage et rebouchage mur
- Monsieur Patrick MORA, rue de Montgison : Division parcellaire
- Manuel BRITSCH, 5, rue de la Paix : Ravalement façade
- Monsieur Christophe TOTH, 29, rue de la Petite Vallée : Création fenêtre de toit, aménagement salle d'eau
- Monsieur Jacques BANCE, 6, rue Eloi : Rénovation clôture
- Commune de Fontenay-Saint-Père, Voie communale N°1 de la Roche Guyon à Meulan (GR2) : Remise en état clôture existante
- Monsieur Etienne ZIEGLER, Route de Guitrancourt : Travaux sur toiture, remplacement menuiseries, pose de fenêtre de toit, isolation, clôture, peinture du portail, changement des pannes
- Monsieur Jacky BRITES, 3, rue des Foyaux : Pose de fenêtres de toit et volets
- Madame Aurélie BEAUREPAIRE, 5, rue Eloi : Démolition abri jardin et mise en place d'un nouveau, création ouverture, pose d'un portail
- Solution Energie (chez M. Mme BEAUDOIN), 4, Impasse du Moucet : Installation de panneaux photovoltaïques
- Monsieur Christian ETIENNE, 16, rue de Meulan : Remplacement fenêtres
- Monsieur Thierry MOUTHON, 18, rue Pasteur : Changement porte d'entrée
- Monsieur Nordine LASRI, 3, rue de Follainville : Pose châssis de toit, ravalement, remplacement porte, décaissement
- Madame Suzanne DUMESNIL, 3, rue Emile Zola : Ravalement

- Monsieur Michel PAIN, 12 bis, rue de la Mairie : Changement portail, remplacement des ouvrants
- Monsieur Dominique DUTITRE, 10, rue de la Paix : Clôture
- Monsieur Stéphane MAUGER, 17 bis, rue de la Mairie : Ravalement
- Ville de Levallois, 7 rue du Saussaye, Potager : Remise en état de la clôture existante
- Monsieur Christophe BERNARD, 2 ter, Place de la Mairie : Pose de fenêtre de toit
- Monsieur Jacques CAMI, 14, rue de Meulan : Remplacement menuiseries, jointement mur, peinture des volets
- Monsieur Nordine LASRI, 3, rue de Follainville : Réfection de la toiture
- Madame Françoise JAGOURY, 1, rue au Bègue : Clôture
- Monsieur Emmanuel LEGRAND, 1, Place du Mou-tier : Rénovation mur de clôture
- Madame Valérie HINARD, 15, rue Pasteur : Démolition escalier, création véranda
- Monsieur Pierre VITARD, 32, rue de la Grande Vallée : Remplacement de deux portails, d'un portillon et clôture
- Monsieur Morgan LEFEVRE, 26 bis, rue Pasteur : Remplacement porte de garage
- Madame Catherine JAGOURY, 25, rue de l'Ancienne Mairie : Pose de Velux
- Monsieur Antonio CARDOSO, 35, rue de la Petite Vallée : Changement clôture et portail
- Monsieur Dominique GEFFROY, 1, rue Pierre Curie : Remplacement de la porte d'entrée par une fenêtre

Permis de construire accordés sur la Commune 2018

- Monsieur Julien MALESYS, 12 ter, rue de la Mairie : Création garage, création piscine, modification du portail et portillon
- Monsieur Olivier LOSEILLE, 12, rue de l'Ancienne Mairie : Transformation auvent en atelier, création d'un double garage, reprise de la clôture sur 3 côtés et portail, création terrasse couverte par un auvent
- Madame Fatima KERRACHI, 33, rue de la Grande Vallée : Création extension et piscine
- Monsieur Denis CUVELIER, 7, rue de la Poste : Agrandissement, habillage façade

Subventions accordées par le PNRVF :

- Madame Michèle DOULUT, 7 bis, rue Pierre Curie : Restauration des façades d'une ancienne maison rurale
- Monsieur Jean-Claude CAILLET, 6, rue Pierre Curie : Restauration des façades d'une ancienne maison rurale
- Madame Suzanne DUMESNIL, 3, rue Emile Zola : Restauration d'un pignon

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE



L'Amicale des Anciens Combattants de Fontenay-Saint-Père et la Municipalité ont célébré, en 2018, les cérémonies du 8 mai 1945 et de l'armistice du 11 novembre 1918.



La commémoration du 11 novembre 1918 marquait le centenaire de la Grande Guerre, la fin des batailles, la signature de l'armistice et le début de la reconstruction. Comme de coutume, nous avons rendu hommage à tous nos morts en Mairie, puis au cimetière au monument de la guerre 1870 et pour terminer à l'église au monument aux morts des deux dernières guerres. Mais cette année, l'Amicale des Anciens Combattants de Fontenay-Saint-Père et la Municipalité souhaitent exprimer un sentiment solennel à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale en saluant les 9 poilus Fontenaisiens morts pour la France et qui reposent au cimetière de notre village.

Les enfants des classes de CM1 et CM2 et leurs parents, nous ont accompagnés et ont apposé sur ces 9 tombes un drapeau tricolore.

- Henri HERSANT, né le 19 juillet 1892, mort à l'âge de 22 ans le 6 janvier 1915 au bois de la Gruerie à Vienne-le-Château dans la Marne.
- Charles Augustin PINARD, né le 2 décembre 1891, mort à l'âge de 22 ans le 22 septembre 1914 à Cannes dans les Alpes Maritimes.
- Georges, René THURET, né le 20 avril 1893, mort à l'âge de 25 ans le 27 mai 1918 à Presles-et-Boves dans l'Aisne
- Octave CHATELIN, né le 7 février 1888, mort à l'âge de 28 ans le 6 février 1916 à Fontenay-Saint-Père dans les Yvelines.
- Lucien, Fernand TAILLEFER, né le 9 août 1892, mort à l'âge de 26 ans le 27 mai 1919 au camp de Chemnitz Ebersdorf Allemagne.

- Marcel LAURENT né le 23 juin 1895, mort à l'âge de 30 ans le 27 juin 1925
- Amédé VICQ, né le 4 août 1881, mort à l'âge de 34 ans le 26 mai 1915 à Hersin dans le Pas-de-Calais
- Georges, André VICQ, né le 12 janvier 1896, mort à l'âge de 22 ans le 20 octobre 1918 à Vandy dans les Ardennes.
- Paul, Lucien, Victor SAUTAREL, né le 3 juillet 1891, mort à l'âge de 23 ans le 24 octobre 1914



Ensuite, une plaque commémorative a été déposée au Monument aux morts Place de l'église et les enfants ont chanté la Marseillaise malgré une pluie battante ; nous les en remercions vivement.



Au retour en Mairie, Monsieur le Maire a remis à chaque enfant un livret « Le petit Quiz de la GRANDE GUERRE » (auteur Grégoire Thonnat).

Le vin d'honneur en mairie a permis à tous de se réchauffer et d'admirer une exposition ainsi que des ouvrages retraçant ces effroyables années.



Poème "Le Bleuets de la mémoire" de Simone Kokot, de Chasseneuil, lu par M. le Maire au cimetière lors de la commémoration du centenaire de l'armistice.

À l'âge des envies où les rêves sont plus doux
 Vous avez connu le froid, la faim et la boue.
 Toutes ces balles sifflant au-dessus de vos têtes
 Vous terraient, impuissants, avec vos baïonnettes.
 Les blessés, les mourants, vos camarades gelés
 ou ceux emprisonnés entre les barbelés
 faisaient pleurer vos cœurs devant tant d'injustice.
 Vos yeux avaient assez de tous ces sacrifices.
 Hélas ! pas de répit quand une pluie d'obus
 Détruisait vos casemates, emportait nos poilus.
 Pour écrire notre histoire on vous a sacrifiés
 Vos lettres désespérées sont au fond des tranchées.
 Votre fier désespoir, vos folles espérances
 Sont tombés avec vous, vous êtes morts pour la France.
 Moi, je n'étais pas née et, grâce à vous depuis

Je dors et vis en France, mon pays, votre patrie.
 Mais vos corps transpercés pour notre délivrance
 Se couchent au champ d'honneur de notre belle France.
 Dans la blondeur des blés jaillissent les coquelicots
 Ce sont vos âmes qui saignent : le rouge du drapeau,
 Au milieu, la page blanche pour la suite de l'histoire
 Et le bleu pour fleurir de bleuets votre mémoire.
 De vous il ne nous reste qu'un douloureux souvenir
 Une blessure ouverte qui ne pourra guérir.
 À voir vos noms gravés sur une grande stèle
 C'est comme un défilé qui doit être immortel.
 Puisse Dieu vous réunir au banquet de la gloire
 Vous méritez le ciel, la seule, l'unique victoire.
 Si nous commémorons l'hommage nécessaire,
 Pour les générations, il ne faut plus d'enfer.



Le recensement : à quoi ça sert ?

C'est une mission qui est très importante, elle permet de déterminer la population officielle de la commune ; de ces chiffres découle la participation de l'État au budget communal.

Vous recevrez la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer au domicile de chaque foyer les documents suivants :

1. Une feuille de logement.
2. Un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé.
3. Une notice d'information sur le recensement et



sur les questions que les personnes peuvent se poser.

Il peut aider les personnes à remplir les questionnaires et les récupérer lorsque ceux-ci seront remplis.

A Fontenay-Saint-Père, les agents recenseurs seront :

- Mme Vitard Marie-Christine
- Mme Mocquard Maryse.

Merci de leur réserver un excellent accueil.

Les données seront totalement confidentielles et serviront uniquement à établir des statistiques anonymes.



Carnet

Naissances :

- ◆ Ali TAOURIRT né le 8 mars 2018
- ◆ Esteban RIBEIRO né le 5 août 2018
- ◆ Léo LECHEVALIER né le 18 août 2018

Décès :

- ◆ THENAULT Claude décédé le 19 mars 2018
- ◆ DENIS épouse THENAULT Denise décédée le 19 mars 2018
- ◆ DUCROCQ François décédé le 8 juin 2018

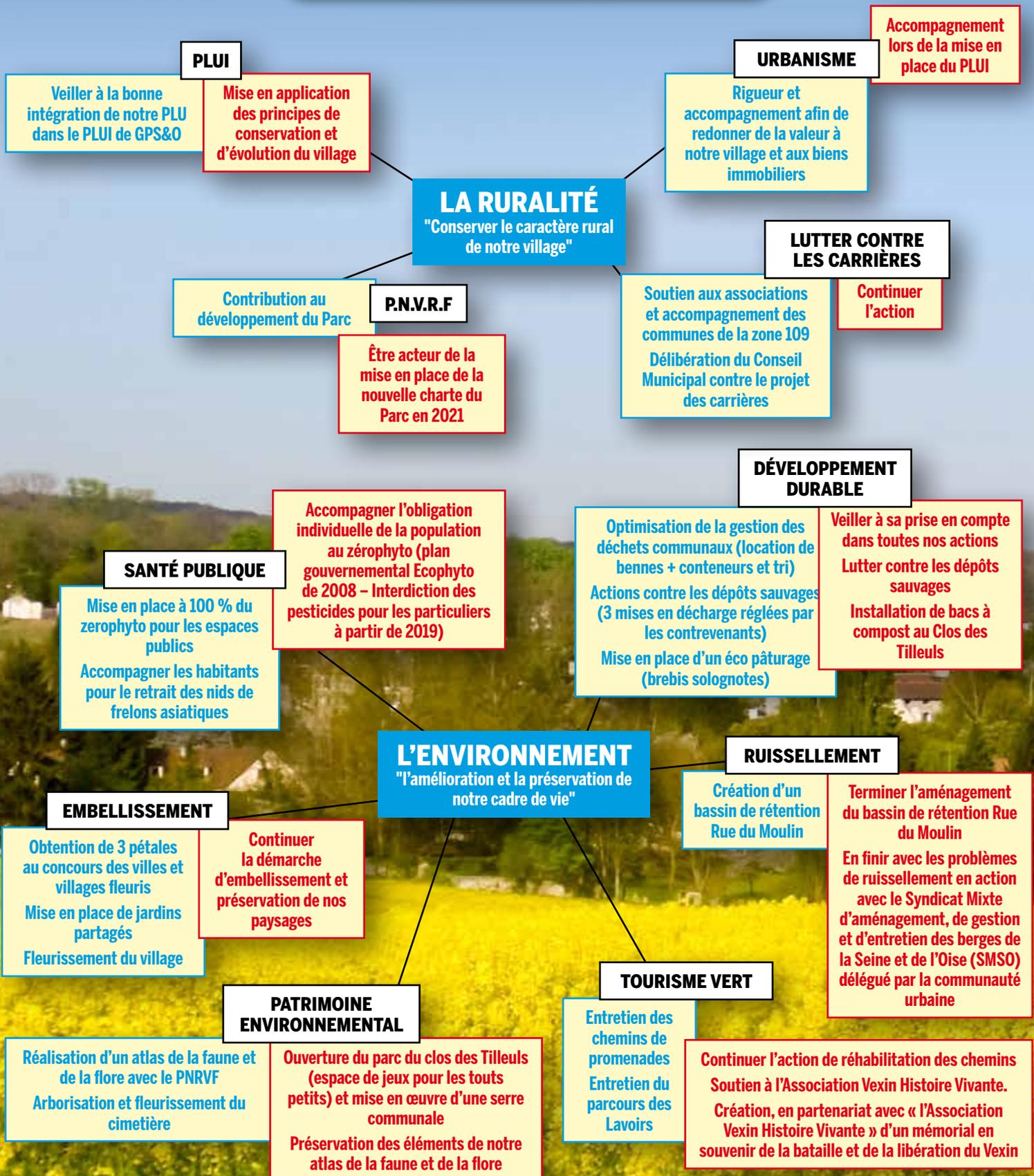
- ◆ BRILLANT Daniel décédé le 15 juillet 2018
- ◆ GUERBOIS Jean décédé le 3 août 2018
- ◆ GUERBOIS Michel décédé le 16 octobre 2018
- ◆ CHARLES Jean-Pierre décédé le 24 octobre 2018
- ◆ WALLER épouse TIDERMAN Jennie décédée le 2 novembre 2018
- ◆ GUILLAUME Jean-Claude décédé le 14 décembre 2018

Mariages :

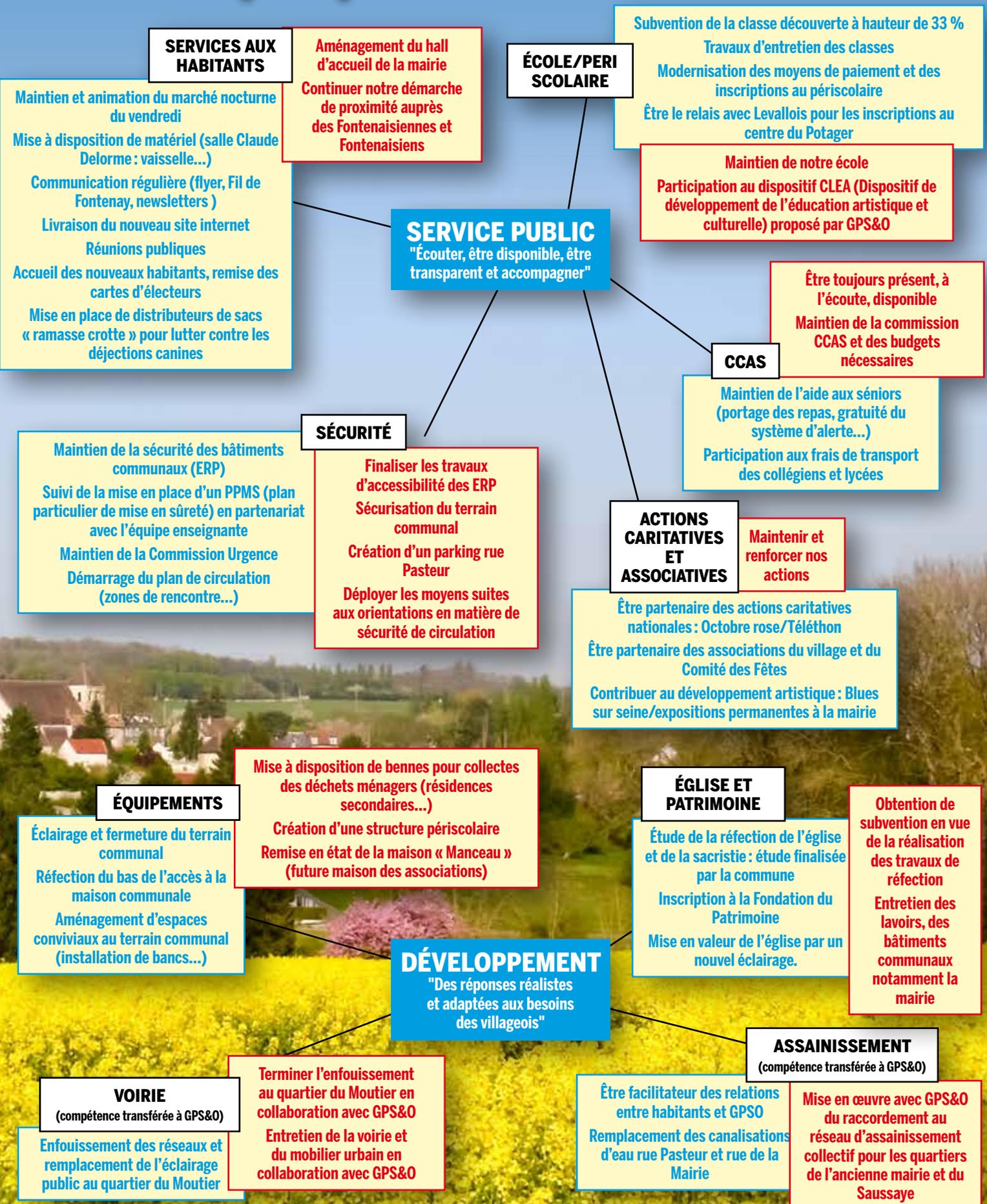
- ◆ GERBAUD Florent et DIEDHIU Mariétou célébré le 10 février 2018
- ◆ DUVIVIER Cédric et BISKUP Aurélie célébré le 5 mai 2018
- ◆ BOUDAUD Yassin et BOULELE Aïcha célébré le 7 septembre 2018
- ◆ LABORDE Pascal et LEMIERE Sylvie célébré le 20 octobre 2018

Faire de notre village un environ

Vous retrouverez sous les 4 thèmes majeurs :
les actions réalisées en bleu
les actions à venir en rouge



nement propice à la convivialité



CCAS



Dimanche 7 janvier 2018, le repas des « seniors » du village à la salle Claude Delorme fut un moment festif et convivial. C'était un vrai plaisir de se retrouver et d'échanger autour d'un déjeuner très apprécié et concocté par le restaurant « l'illon d'Aristée ». Didier Zaffran, avec sa guitare, a assuré l'animation musicale et dansante sur des airs de chansons françaises.



Mercredi 23 mai, voyage du CCAS à Forges-les-Eaux. C'est un lieu privilégié de villégiature depuis la découverte de ses « sources de jouvence ». La visite a débuté à l'office du tourisme avec une dégustation de fromage de Neuchâtel tout en découvrant l'histoire de la ville au travers d'une vidéo. Certains ont ensuite pu tenter leur chance aux machines à sous du Casino. Le déjeuner au restaurant « L'entracte » fut suivi d'un spectacle équestre fami-



lial « le Vargas Show » ; toute la famille (le père ou M. Loyal, la mère ou le clown, les filles ou les acrobates, le fils ou le fou du vélo) a permis de passer un agréable moment.

Vendredi 21 décembre, dans une ambiance très joyeuse, les colis de Noël ont été remis aux anciens lors du goûter des enfants de l'école, à la Maison Claude Delorme.

Cette année notre doyenne Blanche Mocquard a fêté ses 95 ans. La Municipalité l'a invité en Mairie pour souffler ses bougies, entourée des membres du CCAS, des élus et du personnel communal.



Lors de la « Semaine Bleue » du 8 au 14 octobre, les soins de manucure furent dispensés par Sandrine de la parfumerie « Kâline » et la coiffure par Nathalie.

Nouveau cette année, Sarah de « Sarah Fleurs » a proposé une initiation florale, de très belles compositions ont été réalisées.



Informations diverses

■ Portage de repas

Pour les personnes seules et isolées, ce sont en moyenne sur l'année, 8 personnes par jour qui bénéficient du portage de repas à domicile, assuré par le personnel communal, ou des membres du CCAS, tous les midis, sauf le week-end et jours fériés.

■ Téléassistance

À Fontenay-Saint-Père, 13 personnes en situation à risque ou d'isolement sont abonnées gratuitement à la téléassistance pour leur tranquilliser la vie à domicile.

Comment en bénéficier ?

Un formulaire de demande d'installation est à disposition à la mairie soit par téléphone soit en se rendant sur place, soit à télécharger.

Le CCAS assurera ensuite le lien avec la Société VITARIS et constituera le dossier administratif.

Subvention de la carte IMAGINE'R

Cette année, 44 élèves ont bénéficié de l'aide aux transports du CCAS, 30 euros ont été pris en charge pour les collégiens et, 60 euros ont été accordés à 17 lycéens sur le forfait des cartes « IMAGIN'R ».

Tous les renouvellements et nouveaux abonnements doivent être transmis à l'attention de Mme Goupil, à l'adresse ci-dessous afin de bénéficier de l'aide du CCAS. Pour tous les nouveaux abonnés, les dossiers d'abonnement IMAGINE'R sont à retirer à l'agence Navigo CTVM1 2, impasse Claire Deville, 78200 Mantes-la-Jolie, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Le service clientèle est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous aider à remplir votre dossier, contactez-le au 01 30 94 34 22.

■ Alerte canicule-Alerte grand froid

Nous restons informés et vigilants pour accompagner les personnes isolées

Octobre rose

« Octobre rose » est une campagne nationale de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein. Le Conseil Municipal de Fontenay-Saint-Père apporte chaque année son soutien à cette cause qui concerne malheureusement tant de femmes.

Le vendredi 12 octobre, une rencontre amicale de pétanque le « PETANQU'TOUR » a été organisé sur le terrain communal. 12 joueurs y ont participé. Accompagnés du verre de l'amitié, les vainqueurs se sont vus remettre une coupe en récompense de leur exploit sous le regard bienveillant de Pascale WATRIN, présidente de « la Note rose ». Les gagnants : MM. Lucien Salvator, Michel Salvator et José Gomez.

Un buste d'autopalpation nommé « Rosie » était présent sur le stand d'accueil de « la Note rose », les bénévoles ont pu montrer les gestes à exercer soi-même pour repérer les facteurs qui doivent alerter sur le cancer du sein et inciter à consulter son médecin.

Une surprise très appréciée a permis de terminer cette belle journée ensoleillée avec « la pesée de 2 paniers à gagner ». Les participants moyennant une mise de 2 euros ont soupesé les paniers et donné un poids approximatif de ceux-ci... Les personnes trouvant le poids le plus juste les ont remportés. Le petit panier de la ménagère de 5kg600, garni de produits que les commerçants du marché ont offerts a été

gagné par Mme-Marie-Christine Gougat de Mézières. Le plus gros panier de 21 kg, composé de produits offerts par des habitants et jardiniers du village, a été remporté : par M. Javier Romero de Fontenay-Saint-Père.

Cette manifestation de solidarité a permis de réunir **202 euros au profit de la Note rose.**

Présent également le stand de la MSA Île de France, tenu par Jean-Daniel Beguin (agriculteur de notre village), engagée comme chaque année dans le dépistage du cancer : expositions d'œuvres de jeunes étudiants.



École

La rentrée de septembre 2018 a été placée sous le signe de la stabilité : stabilité des effectifs de l'école et stabilité de l'équipe enseignante. Nous retrouvons donc Mesdames Bougan et Despins auprès des élèves de maternelle, avec respectivement les classes de grande section et petite/moyenne sections. Concernant l'enseignement élémentaire, Madame Ferrat s'occupe des CE1/CE2, Monsieur Pantaignan des CM1/CM2 et Madame Nougarede, directrice, enseigne auprès des CP/CE1, accompagnée de Madame Viegas.

L'année 2017/2018 a été marquée par la réalisation de nombreux projets au sein de l'école, avec le soutien financier de la Commune et de l'Association des parents d'élèves de Fontenay-Saint-Père (APEF).

Ainsi les élèves des classes de CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2 se sont rendus dans le Massif Central du 17 au 22 juin 2018 pour un séjour avec des activités nautiques et de découverte du milieu montagnard et volcanique. Enfants et adultes en sont revenus enchantés !

Dans le même temps, les autres classes ont passé une journée au domaine du 'Potager' pour des activités d'orientation. À ce titre, nous remercions la mairie de Levallois-Perret de nous avoir ouvert ses portes et nous espérons renouveler cette initiative prochainement.

Plus encore, d'autres projets culturels, sportifs, d'éducation à la santé et à l'environnement ont été menés : Blues sur Seine, Nettoyons la nature, La Semaine du



Goût, la Semaine du Jardinage, La Grande Lessive, le carnaval, Ecole et Cinéma, activités autour du golf, natation scolaire, sorties à la ferme et au zoo...

L'école a également participé au marché de Noël et à la Foire à tout et a organisé un loto qui a remporté un franc succès.

Par ailleurs, nous adressons nos remerciements au personnel du périscolaire pour l'aide qu'il nous a apportée lors de l'épisode neigeux du mois de février et qui a permis l'accueil des enfants présents.

La traditionnelle Fête de l'école a eu lieu, quant à elle sous le soleil, le 16 juin. Elle a permis aux enfants de se produire avec fierté devant leurs parents et entraîner les spectateurs dans un voyage musical !

Enfin, le mois de novembre a été placé sous le signe des commémorations du centenaire de l'Armistice de 1918, avec la participation des élèves de CM1/CM2 à la cérémonie communale.

Cette année, l'équipe enseignante s'engage dans deux nouveaux projets : l'apprentissage des gestes de premiers secours, décliné selon l'âge des enfants et l'éducation au développement durable avec une sensibilisation au tri des déchets.

Ces projets associés à d'autres et aux apprentissages scolaires permettront aux élèves de développer leur personnalité, renforcer leur sens des responsabilités et leur autonomie pour vivre et agir dans une société juste et solidaire, au sein d'une école exigeante et bienveillante.

La directrice.



Ateliers Péri-éducatifs

La réforme des rythmes scolaires avait contraint la commune depuis la rentrée 2014, à mettre en place un accueil particulier des enfants. Nous avons souhaité faire de cette obligation nationale, une opportunité d'activités différentes pour nos plus jeunes.

Proposer des ateliers à vocation artistique et culturelle mais toujours ludique a été notre volonté et notre choix et ce, dès le début de la mission.

Ainsi, le vendredi après-midi de 15h à 16h30, des intervenants, rassemblés autour d'un projet différent chaque année et recrutés pour leur dynamisme et leur capacité à travailler en équipe, ont fait découvrir aux enfants leur art ou leur spécialité dans un esprit de créativité souvent festif.

Durant ces 3 ans, ont été proposés aux nombreux petits fontenaisiens inscrits : atelier théâtre, initiation à l'anglais avec « Mini schools », lecture de contes, jeux de société, éveil musical, chant choral, fabrication



d'instruments, djembé, arts plastiques, ludothèque, ateliers créatifs poétiques et bucoliques.

Et toujours de magnifiques spectacles et expositions fin juin pour rentrer dans le monde de l'imaginaire, rendre compte du travail accompli, mettre en valeur les découvertes de chacun tout au long de l'année.

À la rentrée 2018, ces activités n'ont pas été reconduites, la réforme ne s'appliquant plus. Les élèves ont donc retrouvé le rythme scolaire des 4 jours. Notre expérience « TAP » à Fontenay-Saint-Père a été une réussite et a même suscité des envies dans d'autres communes.

Ces bons retours nous incitent à réfléchir à d'autres propositions pour les enfants en 2019 dont nous ne manquerons pas de vous faire part en temps voulu...

Périscolaire

« Notre cantine en fête. »

Adeline, Louise, Angélique, Raquel et Sophie, personnel encadrant du périscolaire, veillent chaque jour à la cantine et à la garderie sur nos enfants. Grâce à leur investissement, elles œuvrent à l'épanouissement des enfants qui leur sont confiés afin qu'ils profitent pleinement des moments de détente passés ensemble.

« Il est important pour nous que les enfants soient dans une bonne ambiance » nous confie fièrement



Angélique la responsable du périscolaire.

Les nombreuses initiatives de cette équipe dynamique transforment ces temps périscolaires en moments de joie et de créativité pour les enfants.

Pour cela, une fois par mois, un repas à thème est proposé et c'est dans la bonne humeur qu'ils réalisent les décorations de la salle Claude Delorme en profitant de l'enthousiasme général.



Le Potager

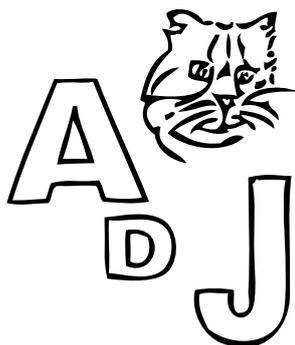
Le Centre de loisirs « Le Potager » de Levallois accueille les enfants de Fontenay-Saint-Père grâce à une convention signée entre les deux communes. Les enfants sont acceptés du CP au CM2, à chaque période de vacances scolaires, sauf Noël, et les mercredis

jusqu'aux vacances de Noël, puis à partir des vacances de février. Le tarif d'inscription est de 90 euros annuels, auquel s'ajoute le repas de 3 euros, pour l'année 2018/2019.

Accueil de 10h30-11h à 16h.

Un animateur est dédié aux enfants de Fontenay-Saint-Père pour un groupe allant jusqu'à 10 enfants. Les dossiers d'inscription 2018/2019 sont à retirer à l'accueil de la Mairie.

Pour tout renseignement : M-Christine Gouet : 06 34 70 07 87



Cette année encore, l'ADJ a proposé un programme d'activités et d'animations toujours apprécié par de nombreux fontenaisiens.

Sous un beau soleil, la 34^e Foire à Tout a vu plusieurs milliers d'habitants de la région découvrir notre village dans une ambiance que

nous aimons faire revivre chaque année. Un grand merci à tous les bénévoles sans qui cette manifestation importante ne pourrait avoir lieu.



des environs d'acheter divers produits locaux dans une atmosphère champêtre qu'il est toujours aussi agréable de retrouver.



Halloween : quel plaisir de voir nos bambins déambuler dans les rues de notre village à la recherche de bonbons gentiment offerts par les habitants aux maisons toujours aussi bien décorées !

La fête des voisins a réuni près d'une centaine d'habitants de notre village ; l'occasion de partager ensemble de joyeux moments, de mieux se connaître, d'échanger.

Une nouvelle fois les représentations théâtrales de la pièce de Jacky Goupil « Juliette(s) et Roméo(s) » ont fait préau comble et ont ravi 200 spectateurs.



Le beaujolais nouveau : sympathique rencontre entre anciens et nouveaux habitants du village pour partager un moment convivial.

Une sortie parisienne a comblé nos plus petits le 1^{er} décembre ; une belle entrée dans l'ambiance de Noël.

Sans oublier le judo : toujours un franc succès !



Autres moments de grandes retrouvailles : le marché à la citrouille. Très connu dans le Mantois, il a permis aux nombreux habitants de Fontenay-Saint-Père et



Enfin, nous avons été très heureux de vous réunir pour fêter **les 50 ans de l'ADJ**. C'est avec grand plaisir et une certaine émotion que nous avons tenu à remercier Colette pour son sourire, son engagement et son dévouement depuis tant d'années dans l'Association. Remise de la médaille du village à l'association et tous ses bénévoles.



L'ADJ vous souhaite à tous une belle année 2019. et vous rappelle que vous pouvez participer à de nombreuses activités :

- Judo : le jeudi de 17h à 19h 2 cours
- Gymnastique : le lundi de 19h45 à 21h
- Djembé : le mercredi pour les enfants de 17h à 18h et les adultes 18h30 à 20h. N'hésitez pas à vous inscrire pour que nous puissions poursuivre l'aventure
- Les Charparleurs, Théâtre : le jeudi de 20h à 23h cours dispensés par Nathalie Newman
- Tennis : les cours de tennis se font sur réservation auprès de Matthieu 06 47 77 42 58



Théâtre les Charparleurs



Pour la troisième saison et après le succès remporté lors des représentations du spectacle *Tchékhov, comédies russes* en juin dernier, l'ADJ propose un atelier théâtre à Fontenay-Saint-Père.

Réunis par une même passion et une même envie de s'amuser, d'apprendre et de progresser, les membres de la section théâtre, qui constituent la célèbre troupe Les Charparleurs, poursuivent l'aventure.



Les séances ont lieu le jeudi de 20h à 23h. On y travaille la technique du comédien et la mise en pratique, en préparant les pièces qui seront représentées les 15 et 16 juin 2019 à Fontenay-Saint-Père

L'atelier est ouvert aux adolescents, aux adultes, aux seniors, de Fontenay-Saint-Père ou des villages environnants. La participation au spectacle de fin d'année n'est pas obligatoire. On peut rejoindre le cours pour entretenir sa mémoire, gagner en aisance pour la prise de parole en public ou pour donner un petit coup de main !

Nous lançons d'ailleurs un appel à toutes les personnes qui pourraient apporter une pierre à l'édifice en participant à la confection des costumes, des décors, à la communication et surtout à la régie son et lumière. Renseignements : Nathalie Newman : 06 84 18 83 32



50 ans ADJ



Championnats de cyclisme



Voeux du Maire



95 ans de notre doyenne Blanche Mocquard



Comité des fêtes : carnaval



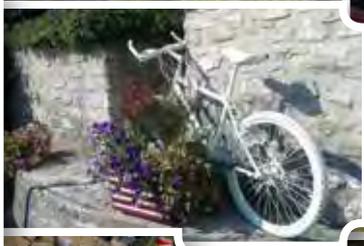
CCAS sortie à Forges les Eaux



Départ en retraite de Martine



ONTEN
ST PER



Fleurissement
du village

Fête
de la
Saint
Denis



Expositions
permanentes



Halloween ADJ



Illumination
du sapin
de Noël



Journée du
Patrimoine,
Martine la
conteuse



206 kg
Marc Buquant



Marché à la
citrouille



Les
Chaparleurs



Téléthon



Loto de L'école



Remise des prix villes
et villages fleuris



Octobre Rose



Nouveaux arrivants

Péri-éducatif



Périscolaire



Remise des cartes électorales



Remise des colis de Noël, goûter des enfants de l'école



Salon artistique



FONTENAY AMITIES

le lien entre les générations

Rétrospective de l'année 2018

Janvier

- Assemblée générale et sa traditionnelle galette des rois.

Février

- Repas « Planet du Wok » Restaurant chinois et japonais

Mars

- Tournoi de belote à la Maison Claude Delorme
- Restaurant avec chanteur au « Bon Docteur » à St Martin la Garenne

Avril

- Restaurant « La table Verte » à Genainville

Juin

- Repas des adhérents à la Maison Claude Delorme
- Sortie 3 jours au Puy du Fou

Octobre

- Restaurant « Camille Claudel »

Novembre

- Spectacle sur le thème de Jacques Brel écrit, mis en scène et interprété par Alexia Cascalès et Nathalie Newman suivi d'un buffet à la Maison Claude Delorme.

- Tournoi de belote à la Maison Claude Delorme

Décembre

- Sortie au cabaret le « Star Paradyse » à Gisors

Nous avons aussi animé six buvettes au marché de Fontenay-Saint-Père et participé au forum des associations et à l'organisation du Téléthon.



Activités hebdomadaires

Lundi et vendredi : aquagym à la piscine de Porcheville

Mardi après-midi convivial autour de jeux de société et d'un goûter

Jeudi matin : Bridge

Jeudi après-midi : Marche

Mercredi de 10h30 à 12h et 18h30 à 20h, le samedi de 10h30 à 12h00 : Yoga

Notre démarche est la convivialité et la création de liens entre les habitants toutes générations confondues. Nos activités sont ouvertes à tous ceux qui sont disponibles en semaine. Nous sommes à l'écoute de toutes suggestions.

Programme 1^{er} semestre 2019

Samedi 12 janvier 2019 : Assemblée générale

Mardi 19 février 2019 : « Planète du Wok » Restaurant chinois et japonais

Samedi 16 mars 2019 : Concours de belote

Mercredi 3 et jeudi 4 avril 2019 : Voyage Visite de Lewarde (mines), Lille et Arras.

Samedi 25 mai 2019 : Repas des adhérents Venez-nous rejoindre (Adhésion 14 €)

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2019

Le Président : Alain ITHEN

Tél. : 0673 940668

La fontenoise

De très beaux moments de convivialité et de plaisir partagés cette année encore lors des concours de pétanque organisés par notre association La Fontenoise.

Le vendredi 12 octobre fut un de ces moments. La rencontre amicale du « PETANQ'TOUR », tournoi de pétanque proposé par la Commune de Fontenay-Saint-Père, dans le cadre d'Octobre Rose, (campagne de dépistage du cancer du sein et au profit de la « note rose ») a permis aux joueurs de pratiquer leur activité dans un esprit de solidarité.



N'hésitez pas à nous rejoindre ! Chaque joueur se verra remettre un lot en récompense de sa participation aux tournois.

Pour nous rejoindre appeler :
Alain STOSS : 06 74 70 51 11





LES JAZZIES

De la danse modern-jazz à partir de 4 ans et de la gym d'entretien pour les adultes, deux activités encadrées par des Professeurs diplômés d'État. Mélanie Galardon enseigne la danse les lundis et mardis soir et Françoise Lefevre anime le cours de gym d'entretien le mardi matin.

La saison passée, les élèves ont dansé sur le thème du Cirque. Des chorégraphies techniques, tour à tour énergiques ou mélancoliques, que les danseurs nous ont fait découvrir avec beaucoup d'enthousiasme lors de leur très beau gala en juin dernier. D'ailleurs nous tenons à adresser un grand merci à la mairie de Limay, qui nous a accueillis car l'espace G. Brassens était incertain, et aussi aux parents qui se sont rendus disponibles.

Pour cette saison, nous comptons 8 adultes en gym d'entretien et 45 élèves en danse dont 1 garçon. Depuis la rentrée de septembre, Françoise a retrouvé ses anciens élèves en assurant le cours de danse modern-jazz pendant le congé maternité de Mélanie.

Un grand merci à Françoise ! Félicitations à Mélanie ! Au programme de cette année, les élèves présentent leurs premières chorégraphies de la saison, à l'occasion de la matinée-spectacle du 16 décembre 2018. Ensuite, deux groupes danseront pour l'ouverture de « Mantes en folie Festival de Théâtre et d'Humour le 16 février 2019 à Mantes la Jolie. Quant au gala de fin d'année prévu le 1^{er} juin 2019, nous reviendrons à l'Espace G. Brassens pour un spectacle sous le signe de la fête, venez le découvrir avec vos enfants !

Il est encore temps de nous rejoindre pour les adultes au cours de gym d'entretien, où vous pourrez pratiquer avec différents accessoires (ballon, élastiques...), et pour vos enfants aux cours de danse pour une année dynamique : les garçons y sont les bienvenus !

Renseignements :
Gisèle : 06 32 90 61 56
Isabelle : 06 87 86 42 06



AS Fontenay-Saint-Père

Envie de jouer au foot ? Venez rejoindre l'AS Fontenay-Saint-Père... Depuis 1986 nous proposons dès le plus jeune âge de venir apprendre les techniques du football dans une ambiance conviviale et détendue.

Nous organisons un stage de foot pour vos enfants, pendant la 1^{re} semaine des vacances de pâques du 22 au 26 avril 2019 – 8h30 17h00 pour 90 € la semaine repas compris.

Vous pouvez venir faire la fête avec nous pour la « soirée du foot » qui aura lieu le 2 février



2019 à la salle Communale de Fontenay-Saint-Père sur le thème des Années 80

Nous vous attendons nombreux !

Le Président M. Paschal vous présentera ses vœux le 6 janvier 2019 à partir de 16h30, suivis de la galette des Rois. Si vous souhaitez des informations, vous pouvez nous joindre au 06 26 15 97 54.

Sportivement, L'équipe de l'AS Fontenay



Association de Parents d'Élèves de Fontenay-Saint-Père

Des permanences... Les ventes de gâteaux confectionnés par les parents mais surtout les enfants très motivés - dans le cadre d'ateliers « cuisine » à l'école - associées à la tenue d'une buvette conviviale désormais incontournable les soirs de marché, continuent tous les premiers vendredis de chaque mois à partir de 16h30.

À noter que, pour des raisons de calendrier, plusieurs buvettes ayant lieu pendant les vacances scolaires, il y a peu de gâteaux à vendre dans ce cas... Toute bonne volonté culinaire ou logistique sera donc chaleureusement accueillie !

Associées à d'autres manifestations ponctuelles (tenue d'un stand lors de la Foire à la Citrouille, organisation d'une opération « sapins de Noël » en partenariat avec un horticulteur normand), ces ventes permettent d'aider l'école à financer toutes sortes de projets ludiques à visée pédagogique comme, l'an passé, l'intervention d'animateurs Planète Mômes auprès de toutes les classes ou encore les billets d'entrée pour des sorties de fin d'année (parc Biotropica et Ferme Pédagogique pour les maternelles et CP).

L'association a également participé au financement de la classe « découverte » des CE et CM en Auvergne à hauteur de 1 000 euros et tenu un stand buvette-goûter lors de l'après-midi « loto » organisée par les enseignants, dont la recette a été reversée directement à la cagnotte globale du loto.



Le montant total des dons à l'école pour l'année 2017-2018 s'élève à 2 170,50 euros.

Rappelons aussi que, grâce à Sébastien, papa très impliqué et professionnel passionné, l'Association propose également des cours de karaté aux enfants à partir de la maternelle (100 euros la cotisation pour l'année).



Des questionnements... et des changements ! L'année 2017-2018 s'est passée sous le signe de l'incertitude quant au devenir d'APEF faute de volontaire pour remplacer Madame Ingrid de Lamazière à la trésorerie. Nous remercions chaleureusement Ingrid pour avoir assuré un intérim nécessaire à la survie de l'association et surtout pour s'être tant investie, plusieurs années durant, mettant son dynamisme et sa force de caractère au service des enfants, dans la joie et la bonne humeur, toujours.

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre équipe Madame Alexandra Lafforgue qui a très gentiment accepté de prendre la suite, permettant ainsi à l'APEF de continuer son action. Nous tenons également à remercier nos « fidèles » toujours prêts à donner un coup de main voire plusieurs !





Nous avons toujours besoin d'aide ! Il ne serait pas juste que l'effort repose uniquement et perpétuellement sur la bonne volonté et le sens du service d'une minorité de parents. Toute suggestion est évidemment bienvenue.

Pour nous contacter : apef@yahoo.com (gérée par Madame Aurélie Duvivier, notre maman-secrétaire dynamique) ou Marie Cahuet au 06 16 35 71 47. Vous pouvez également suivre l'actualité de l'association et intervenir sur notre page facebook : *Association de Parents de Fontenaystpère APEF*.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre sur la place de la Mairie aux heures de sortie d'école ou de garderie !

**Les « 3 Mousquetaires » du bureau de l'APEF :
Marie Cahuet, Aurélie Duvivier, Alexandra Lafforgue et Ingrid de Lamazière, désormais à titre de « consultante »**



Amicale des Propriétaires et Chasseurs de Fontenay-Saint-Père

Cette saison 2018-2019 sera une fois de plus une belle saison sur le plan de la quantité et de la qualité des animaux sur le territoire de la commune.

Nous regrettons tout de même deux ombres au tableau, la multiplication des dégâts de sangliers dans les cultures et les collisions sur les routes. Nous attirons donc votre attention lors de vos déplacements matinaux et à la tombée du jour sur les routes départementales RD983 et RD913. De nouveaux panneaux d'alerte y ont été apposés.

En ce qui nous concerne, nous rajoutons des panneaux réglementaires lorsque nous organisons une battue aux sangliers afin que les automobilistes réduisent leur vitesse et soient plus attentifs. Nous sommes également équipés de vêtements de couleur orange obligatoires. Avant chaque battue une réunion permet de rappeler les consignes de sécurité qui sont draconiennes et le comportement recommandé en cas de rencontre avec les autres usagers de la nature. Celle-ci n'étant bien sûr pas réservée aux seuls chasseurs. Un planning des dates de ces battues sera bientôt disponible sur le site de la mairie de Fontenay-Saint-Père. Nous y ajouterons d'autres informations utiles le moment venu.

Les dégâts occasionnés par les sangliers sont exclusivement à notre charge sous la forme d'une cotisation annuelle (permis de chasser). Cette année cette cotisation n'a pas suffi à couvrir la facture ! Il nous a donc fallu payer un montant supplémentaire de 800 euros. Qui prendrait en charge cette facture s'il

n'y avait plus de chasseurs ? Nous avons en outre effectué des tirs d'été du 1^{er} juillet au 15 septembre dans les cultures de maïs afin de limiter les dégâts. Nous avons prélevé un animal et fait sortir un grand nombre d'autres.

Le déchaînement des médias et des anti-chasse sur les réseaux sociaux suite aux tristes accidents survenus cette année, nous n'allons pas polémiquer sur ce sujet, d'autres s'en chargent... Simplement, il est nécessaire que chacun se fonde une opinion sur des choses avérées et vérifiables. Pour cela, nous sommes ouverts à toutes les concertations sur le terrain et prêts à répondre objectivement aux questions que peuvent se poser les autres usagers de la nature pour lesquels nos consignes sont parfaitement claires. Nous avons les mêmes droits de citoyens respectueux de leur environnement et de la législation en vigueur.

Pour conclure, notre repas de clôture de la chasse et sa tombola auront lieu le samedi 2 mars 2019. Nous ouvrons toujours les invitations à tous les habitants de village dans la limite des places disponibles. Pour plus de renseignements, contactez Alain STOSS au 06 74 70 51 11 ou Gilles JAGOURY au 07 68 69 76 75. **En Saint Hubert, Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.**

Le Président



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE

En juin, sous un soleil resplendissant et une chaleur annonciatrice d'un été caniculaire, notre joli village s'est mis aux couleurs du vélo !

Pendant 3 jours, les courses des championnats de France de cyclisme sur route ont traversé notre commune. La collaboration efficace de la Fédération Française de Cyclisme, de la Communauté urbaine, du Département et du conseil municipal a permis que tout se passe au mieux, nous ne pouvons que nous féliciter de cette très belle organisation

La buvette, tenue par le Comité des fêtes, installée pour l'occasion Place du Moutier, a permis à des passionnés de cyclisme d'apprécier le bel esprit de convivialité de notre village. D'autres ont bénéficié de l'accueil chaleureux des fontenaisiens qui leur ont offert, une boisson fraîche, un café, un parasol...

Le conseil municipal remercie tous les Fontenaisiens et les Fontenaisiennes qui, par leur patience et leur compréhension ont réussi à faire de cet événement national une réussite ; nous les remercions également pour l'ensemble des décorations, les gestes d'amitiés qui ont mis en avant la beauté de notre village.



Rappel des vainqueurs

- Contre la montre individuel hommes « élite professionnel et amateur » : Pierre Latour
- Épreuve en ligne « amateur » femme : Gladys Verhulst
- Épreuve en ligne « Femmes élite et espoirs » : Aude Biannic à qui l'air de Fontenay-Saint-Père a profité puisqu'elle logeait dans un des gîtes ruraux de la commune !
- Épreuve en ligne « élite professionnel » hommes : Antony Roux

COMITÉ DES FÊTES



Très belle année 2018 pour le comité des fêtes ! Année riche en événements, tous réussis et tous appréciés des Fontenaisiens.

le 10 février, de magnifiques paysages enneigés pour le traditionnel Carnaval dans un froid hivernal ont réuni les enfants et leurs parents tous déguisés qui s'en sont donné à cœur joie, tout à leur bonheur de défiler et d'aller brûler M. CARNAVAL pour accueillir le printemps.

Le 23 juin, pour la Fête de la musique, grand rassemblement des Fontenaisiens venus écouter les magnifiques musiciens, talentueux, passionnés et amoureux de la musique présents ce soir-là dans la cour de l'école.

Les samedis 30 juin et dimanche 1er juillet, pour animer le village lors du passage du championnat de cyclisme sur route un grand stand, installé Place du Moutier, a proposé boissons, sandwiches, saucisses-frites, gâteaux, aux visiteurs et aux Fontenaisiens venus soutenir les coureurs. Une animation musicale avec le groupe « Post Het » a fait de cette belle journée une ambiance festive.

Le 13 juillet la Fête Nationale a réuni petits et grands avec son repas convivial, son bal populaire animé par un DJ et à la nuit venue son grand lâcher de lanternes chinoises qui a illuminé le ciel de Fontenay-Saint-Père.

Contact : Philippe HEBERT - 06 03 17 79 45

Fête de la saint Denis

L'espace d'un week-end, « Les jeux d'antan » ont permis aux Fontenaisiens de retrouver leur âme d'enfant. De magnifiques jeux anciens, tous conçus et réalisés par « Petit renard joue et crée » ont été installés sur le terrain communal et petits et grands ont pu s'y exercer des heures durant. Comme le temps passe vite en revisitant ainsi le monde de notre enfance mais aussi celui de nos parents et grands-parents !

Un espace détente « La tente à lire » mis à la disposition des plus petits leur a permis de découvrir et d'écouter des contes narrés par Béatrice la conteuse.

Pendant ce temps, « Les arts du cirque » et leurs artistes ont organisé des ateliers pour permettre aux enfants de s'initier aux techniques de jonglages, d'échasses, de diabolo, bolas, boules d'équilibre, monocycle, assiettes chinoises etc.

Samedi soir, à la tombée de la nuit, Fontenay-Saint-Père a vu son ciel s'illuminer d'un somptueux feu d'artifice. Pour la deuxième année, il a fait l'unanimité des Fontenaisiens et du public venu de tous les villages environnants.

Des étoiles encore plein les yeux, une centaine de Fontenaisiens se sont retrouvés à la salle Claude Delorme pour terminer cette belle journée autour d'un repas « Guinguette » merveilleusement cuisiné par une bénévoles : un délice pour les papilles !

Pour le plaisir des yeux, Tarik a étonné et ravi tous les convives par ses indéniables dons de magie.

Matthieu le DJ, durant la soirée a su créer l'ambiance puis a fait danser jeunes et moins jeunes sur des rythmes de musique variés jusqu'au bout de la nuit.

Un grand merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible : repas, feux d'artifice...



AFM TÉLÉTHON

LE COMBAT DES PARENTS
LA VIE DES ENFANTS



3^e action Téléthon à Fontenay-Saint-Père

8 décembre 2018 : 3^e Téléthon dans notre village organisé par le Comité des Fêtes et la commune et rendu possible grâce à l'aide des bénévoles toujours aussi actifs et enthousiastes.

Téléthon sous le signe des défis : sportifs, avec les 18 VTTistes, les 18 coureurs et les 55 marcheurs présents. Sous un ciel maussade et dans des chemins détremés, ils ont réussi à parcourir 1 050 km cumulés ! Quelques courageux n'hésitant pas à refaire un tour supplémentaire du parcours balisé (7,5 km) pour vaincre le challenge fixé à 1 000 km. Merci à eux !

Défi manuel et créatif avec nos 37 tricoteuses du village qui depuis juillet dernier, s'étaient lancé le défi de tricoter 500 carrés réalisant ainsi bonnets, écharpes, petites couvertures etc... à vendre sur leur stand « Tricothons pour le Téléthon ».



de gâteaux (merci Fontenay Amitiés!) de soupe, de vin chaud a permis de récolter également des fonds.

Côté animation, Zeljko le coach

sportif a motivé les participants en proposant un réveil musculaire et tonique en musique avant le départ. Puis,

entre 10h et 11h, la radio locale RVVS (Radio Vexin Val de Seine 96.2) avec son animateur Richard, est venue, cette année encore, soutenir notre action. Grâce aux interviews réalisées en direct, ils ont su mettre en valeur toutes

les initiatives et les personnes impliquées dans ce beau projet. Le plus jeune participant, Victor, 5 ans et la doyenne, 92 ans ont prouvé par leur présence que cette opération de solidarité est bien intergénérationnelle.

Et l'essentiel défi financier, largement dépassé avec les **1 410 €** versés à l'AFM Téléthon cette année. Ravis de ces résultats,

nous nous lançons un défi plus difficile encore l'an prochain... celui d'obtenir une participation importante et visible des enfants de la commune. Nous avons déjà des idées d'animations particulières pour eux mais restons à l'écoute de toutes les suggestions.

À tous, nous donnons rendez-vous le **7 décembre 2019** pour vivre de nouveaux défis et partager de chaleureux moments dans un esprit de sportivité et de solidarité.



Installé le vendredi, dès la sortie de l'école, il a remporté un vrai succès et rapporté plus de... 500 € ! Grand merci à Claudine Mollet qui a organisé ce défi ! Sur place, la buvette, la vente de crêpes,



La journée du patrimoine

Cette journée a été principalement centrée autour de la restauration de notre église Saint-Denis et de notre souscription à la fondation du patrimoine. Dans ce contexte, Margot a proposé une très belle exposition-vente de photos d'églises du Monde entier.



Des visites guidées ont permis de découvrir ou redécouvrir ce magnifique édifice.

Petite exposition sur les lavoirs avant d'aller écouter Martine la conteuse, au lavoir de la Grenouillère puis à l'église Saint-Denis, qui a partagé sa passion des histoires du passé avec les Fontenaisiens en leur faisant revivre l'ambiance des lavoirs...

« Ici, on lave le linge et on salit les gens
Ici, on tape avec la langue et le battoir... »

BLUES SUR SEINE

Alessandra Cecala (voix, contrebasse), Martin Harley (Guitares, voix, weissenbron)

Martin Harley, guitariste, chanteur à la voix chaude et éraillée, auteur-compositeur, est l'un des talents remarquables de la scène indie-folk britannique.

Fortement imprégné par le blues, dont il a saisi toutes les subtilités, le jazz, la folk et une bonne dose de rock'n'roll, il est non seulement un virtuose de la guitare et du weissenborn mais un personnage au magnétisme hors du commun qui a su se construire un univers poétique.



Il trouve en Alessandra Cecala un alter ego fascinant qui, par sa rythmique souple mais implacable à la contrebasse, le pousse toujours plus loin dans son art. Ils conjuguent leurs talents et les textures qu'ils apportent ensemble au blues sont brutes, inattendues et témoignent d'une maîtrise totale des éléments techniques du blues.

Ce globe-trotter se produit partout dans le monde et compte plus de 60 000 albums vendus en seulement 12 ans de carrière. En France, où il se produit régulièrement ; Martin HARLEY rencontre toujours un accueil enthousiaste et passionné. Ce personnage hors du commun dont les concerts inspirent chaque fois un profond recueillement a conquis le public Fontenaisien.

La première partie de ce spectacle du festival Blues sur Seine fut assurée par les enfants du CM1 et CM2 qui ont interprété les chants appris sous la direction de Christophe : *Yonder Come Day-Fais pas ci, fais pas ça-Green Sally- Super pouvoirs pourris-Le nouveau* ; leurs parents et le public présent ce soir-là les ont chaleureusement applaudis comme il se doit.

18^e Salon Artistique 2018

Peintures, sculptures, photos... si vous souhaitez exposer vos œuvres, merci de joindre : M. Éric Lieussou : 06 07 08 71 51



Retrouvez l'intégralité des œuvres exposées sur le site internet de la Mairie.

Marché Nocturne



3^e anniversaire

Le vendredi 6 avril avec une belle soirée festive ; repas convivial, ambiance musicale avec le groupe « Post Het », nombreux lots offerts par les commerçants et la commune à gagner au tirage et grattage de la tombola.

Cette année, notre marché s'est enrichi d'un poissonnier, d'un boucher et d'un artisan pâtissier de macarons tous trois ravis de participer à ce service de proximité hebdomadaire toujours aussi convivial de par sa bonne humeur et son ambiance chaleureuse. Quelques commerçants viennent occasionnellement nous rejoindre selon les saisons pour vendre le fruit de leur production : fraises d'Aincourt, huîtres, escargots etc.

Les petits moments du Vexin

Le parc du Vexin a sélectionné notre marché comme un lieu très convivial et a accompagné notre commune au mois de Novembre en nous offrant 5 vendredis d'animations variées avec « Mister Snow » animation manuelle et créative pour les enfants, puis les groupes musicaux : « Sucrée-Salé », « Tradv'Air », « Wild-Spoon » et « Origin'Elles » ; de très beaux moments où l'on a pu découvrir des artistes aux voix à multiples facettes.



Le marché de Noël

Le 14 décembre, d'autres commerçants et artisans sont venus apporter leur touche festive pour cette fin d'année : bijoux, art de la table, produits gourmets, décorations en tout genre et bien d'autres idées cadeaux... Un savoureux vin chaud a ré-



chauffé le corps et le cœur des Fontenaisiens pendant que les

enfants savouraient les friandises distribuées spécialement pour cette soirée.

Les habitués, « Fontenaisiens ou habitants de communes avoisinantes » apprécient la qualité des produits et sont ravis de participer à des moments de partage et de convivialité que génère notre marché.

Ce marché ne peut perdurer sans une participation accrue des Fontenaisiens, nous comptons sur votre présence en 2019!

Commission embellissement

En 2018, de nouvelles réalisations ont apporté à notre village couleurs et originalités grâce à l'aide d'habitants de bonne volonté, de l'équipe municipale et de nos agents communaux.

Le passage du championnat de France de cyclisme sur route dans notre commune a donné le thème de l'année. Une quinzaine de vieux vélos ont retrouvé une nouvelle jeunesse après avoir été repeints et fleuris de couleurs vives. Des fleurs métalliques en roues de vélos ont même surgi au détour des rues à la surprise de tous. Ces créations ont été admirées et quelques-unes... volées! Malheureusement...



Le retour de nos carrés potagers, avec un choix d'herbes aromatiques plus grand que l'an dernier, a été bien apprécié. Chacun peut venir se servir; ces carrés sont là pour ça.

Les brebis de Sologne en Eco-pâturage sur la zone de prairie près du stade, nous aidaient à entretenir notre beau village mais nous déplorons le vol d'une d'entre elles qui nous a obligés à retirer le reste du troupeau pour éviter un autre incident.

Participation au concours Villes et Villages Fleuris, nous conservons nos trois pétales. Cette année, le thème était le fleurissement des pieds de murs. Pour encourager cette initiative, une distribution de sachets de graines de pieds de mur et une dégustation de sirops de fleurs ont été proposées lors d'un marché de printemps.

Cette année le soleil était au rendez-vous et il a fait très chaud. Toutes ces petites graines ont mis du temps à pousser, mais les résultats bien que tardifs ont été à la hauteur des espérances: un très beau rendu avec de superbes mélanges de fleurs aux pieds de nos murs. Le terrain communal a été agrémenté par la plantation d'une haie.

En 2019 nous avons comme projet: l'ouverture du parc du Clos des Tilleuls avec la création d'une aire de jeux et l'installation d'une serre communale sur ce beau terrain bien exposé, joliment arboré et clos de murs anciens. L'inauguration aura lieu le 2 juin de 13h30 à 18h avec de nombreuses surprises à la clé...!

Le plan d'embellissement et d'entretien des lavoirs sera poursuivi; de nouvelles plantations viendront les embellir au printemps prochain.





L'église de Fontenay-Saint-Père

Enchâssée au cœur du village, l'église de Fontenay-Saint-Père, est située dans le hameau du Moutier. Ce monument du patrimoine Vexinois rythme la vie des habitants du village depuis des siècles et fait leur fierté. Chateaubriand, lui-même, lors de ses séjours au château du Mesnil, en appréciait la beauté.

La paroisse de Fontenay est mentionnée dans des documents anciens concernant le Vexin Français sous le nom de Saint-Denis, car elle dépendait initialement de la célèbre abbaye au nord de Paris.
(Inventaire de 832 confirmé par Diplôme de Charles de Chauve de 862)



Son histoire

C'est en l'an 978 que la comtesse Letgarde, grande dame de France, descendante de Charlemagne et cousine germaine d'Hugues de Capet donne à l'abbaye de Saint-Père en vallée de Chartres « la seigneurie de Fontenay et son église » ; la forme dialectale du nom de Saint-Père, fut ajoutée à celui du village.

Sous l'ancien régime, la Paroisse de Fontenay dépend de l'évêché de Rouen, du grand Vicariat de Pontoise et du Doyenné de Magny, mais c'est l'Abbé de Saint-Père qui nomme les curés ; cette situation dans l'évêché provoque des conflits et entrave l'action du curé de Fontenay.

Lors de la Révolution, Fontenay chasse son curé, l'église est alors consacrée au culte de l'Être Suprême et devient Maison Commune ; puis le temps passant, l'ancien curé fut rappelé et jura fidélité à la Constitution. Depuis lors, la paroisse dépend de l'Évêché de Versailles et a toujours été pourvue d'un curé titulaire qui a longtemps résidé dans la commune.



En détail

Ses parties les plus anciennes datent de l'époque romane (XI^e et XII^e siècle). En reste le chœur, situé à l'est (tourné vers l'Orient) comme toutes les anciennes églises, le bras nord du transept avec sa chapelle orientée consacrée à Saint-Denis, la croisée du transept surmontée de son clocher.



Depuis 1804, ce dernier comporte une nouvelle cloche, nommée « Louise-Henriette » nom choisi en remerciement pour ses donateurs, Louis Lepeltier de Rosambo et son épouse.

Aux XV^e et XVI^e siècles l'église est remaniée et agrandie. Le bas-côté nord est



créé, séparé de la nef par une série d'arcades sur colonnes en remplacement du mur nord, puis trois séries de voûtes d'ogives installées, portées par deux rangées de minces piliers hexagonaux, en remplacement du plafond boisé initial.

La façade qui fût alors mise en place correspond à l'axe de la toiture actuelle et se trouve ainsi désaxée par rapport à l'ancienne nef et au chœur ; c'est ce qui explique que le portail ne soit pas situé en son centre...

La façade actuelle, en forme de mur pignon et guère séduisante, date de 1885 et colonnettes et chapiteaux de l'ancien porche roman.

Dans les combles, l'étonnante charpente révèle parfaitement toutes ces transformations successives !

Les statues

L'église de Fontenay-Saint-Père est ornée de belles statues intéressantes dont trois sont classées aux monuments historiques.

Saint Denis

sculpture en bois du XIV^e siècle
Patron de la paroisse, premier évêque de Paris martyrisé et décapité à Montmartre au III^e siècle.



Sainte Anne

sculpture en pierre polychrome du début du XVI^e siècle
Groupe en pierre de Sainte Anne et de la Vierge Marie enfant, lui montrant les saintes écritures.





Sainte Barbe

sculpture en pierre polychrome du début du XVI^e siècle
Patronne des maçons, des mineurs, des artificiers, des pompiers...

D'une grande beauté elle refuse de se marier et se convertit au christianisme. Son père païen la fait enfermer dans une tour. Elle sera ensuite condamnée à être martyrisée puis, refusant d'abjurer, elle sera décapitée par son père au III^e siècle.

À signaler dans la chapelle de Saint-Denis, un buste du Christ en bois polychrome du XVII^e siècle.

Dans la chapelle de Saint Denis, sont enterrés Jean-Louis Moreau de Beaumont et Marie Françoise Grimod de la Reynière, son épouse, derniers Seigneurs de Fontenay.

Une pierre tombale et un mémorial commémorent leurs souvenirs.

Les armes de l'Abbé de Saint Père figurent au vitrail situé au fond du chœur.



La restauration

En 2010, les statues de Saint-Denis et de Sainte-Barbe ont été restaurées avec le soutien des services Patrimoine du Conseil Général des Yvelines, et du Ministère de la Culture et de la Communication

Avec l'aide du Parc Naturel Régional du Vexin Français, il a été possible de refaire le beffroi, l'installation électrique, l'éclairage intérieur de l'église, ainsi que l'estrade.

Un programme pluriannuel de restauration ou de renouvellement des bancs a permis le remplacement de trente-neuf bancs sur les cinquante et un que possède actuellement l'église.

PS : Pour de plus amples renseignements sur l'histoire de l'église, une Monographie est en vente (15 €) à la Mairie de Fontenay-Saint-Père.

Une visite complète guidée est organisée, sur RdV et par groupe de 7 personnes, lors des journées du patrimoine.

La municipalité souhaite poursuivre les efforts de restauration entrepris depuis plus de vingt ans mais n'a pas, seule, les moyens de subvenir au budget que nécessitent les travaux envisagés.



L'aide de tous les amateurs d'Histoire et de beaux édifices est donc aujourd'hui sollicitée et indispensable pour permettre d'entreprendre les restaurations devenues urgentes de la sacristie, des toitures du chœur et de la Nef, ainsi que la réparation des vitraux endommagés

En apportant votre soutien à la FONDATION DU PATRIMOINE, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôts, mais surtout vous contribuerez à faire de cette splendide église une vraie « maison commune », lieu de culte, de célébrations et d'événements culturels, que la municipalité souhaite pouvoir inclure durablement dans les parcours touristiques du Vexin.

AGENDA 2019

JANVIER

5	ASF	Galette des rois
6	Mairie-CCAS	Repas des anciens
12	Fontenay Amitiés	Assemblée Générale
26	Mairie	Vœux du Maire

FEVRIER

2	ADJ	Assemblée Générale
2	ASF	Repas
15-16-17	Comité des Fêtes	Restaurant éphémère « Di-fer-an »
19	Fontenay Amitiés	Restaurant/Wok
23	Comité des Fêtes	Assemblée Générale
28	Anciens Combattants	Repas

MARS

2	Amicale des chasseurs	Repas
16	Fontenay Amitiés	Belote
23	Comité des Fêtes	Carnaval

AVRIL

3-4	Fontenay Amitiés	Voyage à Lille
5	Mairie-Commerçants	Anniversaire du marché
21	La Fontenoise	Concours de pétanque
23-25	ASF	Stage foot

MAI

5	ADJ	Foire à tout
8	Mairie-Anciens Combattants	Cérémonie du 8 mai
19	La Fontenoise	Concours de pétanque
24	ADJ	Fête des Voisins
25	Fontenay Amitiés	Repas des adhérents
26	Mairie	Elections Européennes

JUIN

1	Les Jazzies	Spectacle
15-16	ADJ	Théâtre la Cie des Chaparleurs
15	Ecole et Mairie	Fête des prix
22	Comité des Fêtes	Fête de la Musique
27	Fontenay Amitiés	Visite Haras du Pin
29	ASF	Barbecue

JUILLET

13	Comité des Fêtes	Fête nationale
21	La Fontenoise	Concours de pétanque

SEPTEMBRE

1	La Fontenoise	Concours de pétanque
7	Mairie	Forum des Associations
14-15	ADJ	Théâtre

OCTOBRE

5-6-7	Comité des Fêtes	Fête de la Saint Denis
20	ADJ	Marché à la Citrouille
20	Mairie	Salon Artistique
31	ADJ	Halloween

NOVEMBRE

9	Fontenay Amitiés	Spectacle
11	Mairie-Anciens Combattants	Cérémonie du 11 Novembre
16	Fontenay Amitiés	Belote
22	ADJ	Beaujolais Nouveau
A définir	Mairie	Blues sur Seine

DECEMBRE

5	Fontenay Amitiés	Repas de Noel
7	Comité des Fêtes	Téléthon
20	Mairie-CCAS	Remise des colis de Noël
A définir	Les Jazzies	Spectacle

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	9h - 12h	Secrétariat
Lundi	16h - 18h	Secrétariat
Mardi	9h - 12h	Maire adjoint
Mardi	16h - 19h	Secrétariat

Mercredi	9h30 - 12h	Maire adjoint sur RDV
Jeudi	9h - 12h	Secrétariat
Jeudi	17h - 18h	Secrétariat
Vendredi	16h - 17h30	Secrétariat
Samedi	8h - 10h	Le Maire sur RDV

Ordures ménagères

Encombrants

Collecte des encombrants 2019 : 27 mars. Les encombrants sont à sortir la veille au soir à partir de 19 heures.

Déchets

La communauté urbaine répond à toutes vos questions : Infos déchets 01 30 98 78 14

Votre bac est trop petit ou cassé ?

Appelez la SOTREMA 01 30 98 36 40



Gestion du Cimetière

La gestion du cimetière se fait via le site www.gescime.com/fontenay-saint-pere

**J. GESLAN
MERICOURT**

A.S. PROTECTION
ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

Antenne télévision
Alarme intrusion
Vidéo protection
Interphonie
Automatisme
Electricité

**DEVIS
GRATUIT**

Tél : 01.30.63.92.54

19 Route de Bonnières – 78270 MERICOURT
antenne-service-27@orange.fr - Siret : 305 305 302 00039

ART' INSTAL
Plomberie Chauffage

Tancray Armand
10 Rue de Meulan
78440 Fontenay Saint Pere
06.12.43.26.62
Artinstal78@gmail.com

Plomberie Chauffage
Salle de bain complète
Installation et dépannage de ballon d'eau chaude
Installation d'adoucisseur
Installation radiateur
Dépannage

Résultats du lâcher de ballons de la Fête des Prix de l'école : 16 juin 2018

■ Siméo MALESYS	08270-SORCY
■ William LOMBART VERNIER	02860-MARTIGNY- COURPIERRE
■ Kaïs TAOURIRT	02210-VIERZY
■ Ali TAOURIRT	60300-BOREY
■ Hugo FERREIRA	60300-SENLS
■ Eulalie LETOUZEY	95690-NESLES LA VALLEE

**VAN DAMME
pj
PARCS ET JARDINS**

Création - Entretien
Elagage - Clôture
Allée - Terrasse
Arrosage Automatique
Services à la personne

Au service de vos espaces verts
depuis 1977

LOMMOYE 78270
sarlvdpj@orange.fr
01 34 76 14 20
vandamme-paysagiste-78.com

services à la personne

DREAMS SERVICES

Confiez-nous la corvée du décapage

BOIS - MÉTAL - PIERRE

01 30 42 70 27

Particulier - Professionnel - Collectivité

www.dreams-services.fr



BOULANGERIE

La Journée du Vexin

13, rue nationale - 78440 Drocourt

Tél. : 01.30.33.03.42

LES CLÔTURES MANTAISES

ETUDE · PRESCRIPTION · POSE

CLÔTURES · PORTAILS · SERRURERIE · CONTRÔLE D'ACCÈS

01.34.77.35.97

37 ROUTE DE MEULAN 78440 guitrancourt

cloturesmantaies@gmail.com

LES HALLES DE LIMAY

FRUITS - LÉGUMES - PRODUITS FRAIS - ESPACE SURGELÉS



OUVERT AUX PARTICULIERS
du LUNDI au SAMEDI de 8H30 à 19H30

FERMÉ LE DIMANCHE

4 rue des Carrières
78520 LIMAY

01 30 33 31 10



Entreprise Level

01.34.78.25.16

06.03.52.88.66

Plâtrerie, isolation, carrelage, couverture,
taille de pierre

40, route des Mares |
95510 Villers-en-Arthies | mac.level@sfr.fr



MALFRAY Électricité

Électricité Générale · Alarmes Intrusions
& Incendie · Contrôle d'Accès · Vidéo
Surveillance · Interphonie · Automatisation

Fixe : 01 30 42 35 50 Port. : 06 21 04 15 09

Mail : contact@malfray-electricite.fr

www.malfray-electricite.fr

Menuis Renov



Christophe Fernandez

06 18 14 61 49

Artisan

1 rue des clo

menuisrenov@yahoo.com

78440 Fontenay Saint Père

Menuiserie, Agencement, Charpente et Isolation Intérieur

MP

Confort Habitat

PIERRE Arnaud
06 37 21 64 00



REGROUPEMENT
D'ARTISANS
TOUS CORPS D'ÉTAT

Coordination de chantier

mp.conforthabitat@gmail.com



ARTISAN PIZZAÏOLO

Évitez d'attendre, commandez vos pizzas par téléphone au

06 78 88 22 75



TOUS LES MIDIS • Du lundi au vendredi

Z.I. de Limay-Porcheville → Parking de l'entreprise ALPA

TOUS LES SOIRS • À partir de 18h00

Lundi Lainville → Parking face à la Mairie
Mardi Auffreville-Brasseuil → Parking Salle Municipale
Mercredi Fontenay-Saint-Père → Parking de la Croix
Jeudi Gaillon-sur-Montcient → Place de l'Église
Vendredi Guitrancourt → Place de la Mairie

Que feriez-vous sans
FOLIE?

GUILDE DES
ORFÈVRES
BIJOUTIERS DEPUIS 1893

BIJOUTERIE DARAS
13 place de la République, MANTES-LA-JOLIE, 01 34 77 00 44
www.bijouterie-daras.fr

POUSSET & FAUCRET

Plomberie Chauffage Ramonage

Entretien chaudières Gaz - Fuel

Tél. 01 30 42 82 75

260 rue Jean Jaurès
78520 Follainville Dennemont

**INSTALLATIONS GÉNÉRALES
D'ÉLECTRICITÉ**
BÂTIMENT - INDUSTRIE
ÉCLAIRAGE PUBLIC
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

ENTREPRISE RAOULT

Bureaux - Atelier: 29-33-35 bis, rue Pierre Curie
78200 MANTES-LA-JOLIE

Tél. 01 30 94 13 79 - Fax 01 30 63 00 99
e-mail: ENT.RAOULT@wanadoo.fr

CHAUFFAGE AU GAZ et CHAUFFAGE AU FUEL
CLIMATISATION REVERSIBLE
PLOMBERIE
INSTALLATION et CONTRAT D'ENTRETIEN

21, rue Georges Méliès - ZAC des Bois Rochefort Bat H2
95240 CORMEILLES EN PARISIS

Téléphone : 01 61 04 36 37 - Télécopie : 01 61 04 36 38
seem@fareneit.fr

1012-6303-0402

Ets TAILLIER
Chauffage - Plomberie - Energies Renouvelables

De père en fils
depuis 1958

Tél. 01 30 42 90 11
27, rue de Villiers - 78710 ROSNY SUR SEINE

Terra Viridis
Artisans du paysage

Création et entretien de jardins

www.terraviridis.fr

06 60 90 23 84 - 06 62 21 03 50

POMPES FUNÈBRES CRITON
Maison fondée en 1901

MARBRERIE FUNÉRAIRE
www.pompesfunebrescriton.fr

Crémation - Transports de corps
Travaux dans tous cimetières
Contrats prévoyances obsèques

societe.criton@wanadoo.fr

Membre du réseau national
**Point
FUNEPLUS**

10, rue de Lorraine
78200 Mantes-la-Jolie
01 34 77 04 89

Adresses & Téléphones Utiles

MAIRIE 01 34 79 11 21

Fax : 01 34 79 11 26
Adresse mail : mairie-fontenay.st.pere@wanadoo.fr
Place de la mairie – 78 440 FONTENAY-SAINT-PERE

ÉCOLE PUBLIQUE 01 34 79 11 92

Place de la Mairie – 78 440 FONTENAY-SAINT-PERE

GROUPEMENT PAROISSIAL 01 34 79 11 65

6, rue de la Mairie – 78 440 FONTENAY-SAINT-PERE

LA POSTE 3631

LIMAY/ BRUEIL en VEXIN/ GARGENVILLE (vous renseigner avant déplacement)

RÉSEAU TAM (bus) 01 30 94 77 77

TAXI des YVELINES (Daniel GOMES) 06 80 58 83 12

Administration

PRÉFECTURE DES YVELINES 01 39 49 78 00

1 rue Jean Houdon – 78000 VERSAILLES
Site internet : www.yvelines.pref.gouv.fr

SOUS PRÉFECTURE 01 30 92 74 00

18, rue de Lorraine – 78200 MANTES-LA-JOLIE
(du lundi au vendredi de 08h45 à 15h45)
Adresse mail : sp-mantes-la-jolie@yvelines.gouv.fr

DDT 01 30 63 23 00

(Voirie route départementale 913 et 983)
12 rue des Pierrettes – 78200 Magnanville

HÔTEL des IMPÔTS 01 34 79 49 00

1, place Jean Moulin – 78200 MANTES-LA-JOLIE

PERCEPTION de LIMAY 01 39 29 22 20

40, rue Adrien Roelandt – 78520 LIMAY

CPAM des YVELINES 3646

Place Sully – CS50001 – 78200 MANTES-LA-JOLIE

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 08 20 25 78 10

1, rue La Fontaine – 78200 MANTES-LA-JOLIE

SECTEUR D'ACTION SOCIALE 01 34 77 87 00

8 – 10, avenue de la Paix – 78520 LIMAY

RAM (Relais Assistantes Maternelles) 01 34 97 13 89

Rue de Montalet – 78 440 ISSOU

POLE EMPLOI 3949

2 boulevard Calmette – 78200 MANTES-LA-JOLIE

TRIBUNAL D'INSTANCE 01 30 98 14 00

20, avenue de la République – 78200 MANTES-LA-JOLIE

HÔPITAL DE MANTES 01 34 97 40 00

2, boulevard Sully – 78200 MANTES-LA-JOLIE

GENDARMERIE de LIMAY 01 30 92 41 55

14, avenue de la Paix – 78520 LIMAY

COMMISSARIAT de MANTES 01 30 94 82 10

43, rue Pierre Sépard – 78200 MANTES-LA-JOLIE

Liste des Marchands Ambulants

CHARCUTIER / TRAITEUR LECOMTE 01 30 94 75 88

Passage le lundi matin

BOULANGERIE / PÂTISSERIE CHAILLOU 01 30 93 55 81

Passages : tous les jours scolaires sauf mercredi, samedi, dimanche

Place de la Mairie de 08h45 à 09h00

ARTISAN PIZZAÏOLO 06 78 88 22 75

Place de la Croix, pour ne pas attendre commandez vos pizzas.

Mercredi : 17h00 à 21h00

Numéros d'Urgence

S.A.M.U 15

Police secours 17

Pompiers 18

Appel d'urgence européen 112

Allô enfance maltraitée 119

S.O.S médecins Yvelines 01 39 58 58 58

Centre anti poison 01 40 05 48 48